



MALEMORT INFO

N° 52 | juillet 2020

NUMÉRO COLLECTOR CONFINEMENT COVID19



« Un mal qui répand la terreur, / Mal que le Ciel en sa fureur / Inventa pour punir les crimes de la terre... »
Jean de la Fontaine, *Les animaux malades de la peste*, fable.



MAISON
MÉDICALE

4



AMICALE
LAÏQUE

30



MUUNGANO

32



TENNIS CLUB

36

Objet et photo mystères 🔍



La photo mystère n° 52

Classe de maternelle, 1994-95



L'objet mystère n° 52



Cet objet d'une esthétique certes discutable, était incontournable dans le quotidien des agriculteurs malemortais...



Solution objet mystère n° 51

Carrière du « blanc des Patys ». Vestige d'une petite exploitation d'une pierre appelée chez nous « le blanc des patys » à cause de sa couleur blanche qui est en fait du carbonate de calcium. Exploitation sur des parcelles de terrains où autrefois les gens menaient paître leurs bestiaux (les patys). Son propriétaire était Félix Gens LAUGIER (né à Malemort en 1827 et décédé en 1906). Le minerai appelé encore blanc de Meudon (du nom des carrières de craie de Meudon dans le bassin parisien) était

collecté en galerie à la pioche, puis broyé. L'eau d'une source, à proximité alimentait de petits bassins successifs où étaient décantées les particules de carbonate de calcium. Élodie Blanchet bisaïeule de Luc et Laurent Blanchet (née en 1857) aurait travaillé à cette mine ainsi que le père de M. Michel (dit des graillotes de Blauvac) qui transportait avec un tombereau le produit à la poudrerie de Sorgues.

Le blanc de Meudon entre dans l'élaboration de recettes de peintures traditionnelles, la fabrication d'enduits, du mastic des menuisiers, et surtout il est utilisé comme excellent produit d'entretien ménager écologique. Il nettoie et fait briller sans rayer, vitres, inox, cuivre, laiton, argenterie, faïences, marbre, plastique jusqu'à participer à la fabrication de feux d'artifice. (Internet sur le blanc de Meudon) ◯



Réponse de la photo mystère N° 51

Un goûter de Noël au café du cours en 1962 :

Les adultes de G. à D. : Aline AGNEL (institutrice), Andrée ROUX, Sylvette BLANCHET. **Les enfants :** caché par l'institutrice : ? Puis au milieu du cliché : Jean-Claude PASCAL, Joseph TOMASINI. **Au 1^{er} plan :** Michel PESENTI, Patrick DELBERT, Claudine PASCAL, Ghislain ROUX, Luc BLANCHET. **En bas à droite :** Christian REYNAUD.
(Merci à Lucienne ROUX dont les souvenirs et les archives sont précieux pour retrouver les noms).

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

Je vous remercie de m'avoir de nouveau fait confiance en me reconduisant à la tête de la Municipalité malemortaise pour un cinquième mandat. Notre nouvelle équipe municipale est composée de onze élus sortants expérimentés, renforcée de huit nouveaux motivés et possédant des compétences diverses et précieuses. Lors de notre premier conseil qui s'est tenu le 24 mai dernier, six délégations particulières ont été confiées à certains de ces élus. Leurs aptitudes s'exerceront pleinement au sein de ces groupes dans lesquels œuvreront ensemble, comme par le passé, des élus et non élus, dans le seul but de faire avancer Malemort.

En ce printemps 2020 au cours duquel a sévi ce dangereux virus jusque-là inconnu que l'on nomme à présent « COVID19 », Malemort a été largement épar-

gné, mais des contraintes ont tout de même pesé au niveau du fonctionnement quotidien des services municipaux, des écoles et de la cantine, de la bibliothèque, etc. Je remercie chaleureusement les employés municipaux qui sont demeurés mobilisés pour le bien de tous, également les soignants, commerçants et artisans qui ont courageusement poursuivi leurs activités, quand cela leur était possible. Nous devons nous montrer solidaires des régions où la pandémie a plus brutalement sévi que chez nous et demeurer vigilants contre toute réapparition de ce fléau.

De nombreuses festivités ont dû être annulées et le seront encore au cours de l'été qui vient, car les consignes de sécurité doivent être respectées. Je souhaite néanmoins que cette malheureuse pandémie ne constitue plus bientôt, pour nous tous, qu'un triste souvenir, que la vie normale reprenne son cours dans notre village apaisé, et en particulier que les vacanciers et touristes nous rendent bientôt visite comme ils l'ont fait ces dernières années.

À vous tous, citoyens de Malemort et estivants qui appréciez notre cadre de vie, je souhaite d'excellentes vacances.

**Votre Maire,
Ghislain Roux**

 Retrouvez toute l'info de Malemort sur
www.malemortducomtat.fr

SOMMAIRE

■ Actualités Municipales

L'inauguration de la maison de santé	4
Conseil municipal du 5 décembre	6
Conseil municipal du 22 janvier	7
Conseil municipal du 5 mars	7
Conseil municipal du 31 mai	9
Budget primitif 2020	10
Installation du Conseil municipal	11
Les Conseillers municipaux	13

■ Vie des Malemortais

La Gare numérique	14
Les nouveaux Malemortais	16
État civil année 2019	17
Les « indispensables » de Malemort	18
École et pandémie	19
La problématique des masques	22

■ Vie des Associations

Résiste!	
Les jardiniers du Touve	23
Résiste!	26
Le Club de l'Amitié	28
L'Amicale laïque	30
Muongano!	32
« Musica-Ventoux »	33
« HD Le Plaisir » gardera le moral	34

■ Vie Sportive

Maintenir le cap dans la tempête	35
Le Tennis Club	36
Judo Club	38

■ Magazine

Conte estival	39
Le bétisier de <i>Malemort-Info</i>	39
1790, la garde nationale	40



MALEMORT INFO

Revue municipale d'informations
N° 52 | juillet 2020

Responsable de la publication : Ghislain Roux

Conception & impression : Imprimerie MG, 84 210

La commission remercie l'ensemble des personnes, qui par leur contribution ont permis la réalisation de ce nouveau numéro de *Malemort Info*.

Comité de rédaction de la publication :

P-A Barthélemy responsable par délégation de
M. le Maire, Eric Altier, André Dongier, Yvan Ernestine,
Corinne Freychet, Jean-Louis Lambertin, Vincent
Neyron, Amélie Blanchet, Nicole Ughetto.

L'inauguration de la maison de santé « les pruniers »



Jeudi 13 février dernier, la commune de Malemort a inauguré son centre médical. Cet équipement était impatiemment attendu par la population, du fait de l'état de vétusté des locaux dans lesquels officiait la majorité de notre personnel soignant. En définitive la gestion de ce dossier aura été rondement menée puisque la décision première avait été arrêtée en Conseil municipal le 9 mars 2018, moins de deux ans auparavant.

La maison de santé « les Pruniers », c'est tout d'abord un travail de fond accompli de main de maître par le maire Ghislain ROUX avec l'expérience qui est la sienne.

Dès le feu vert de l'agence régionale de santé (ARS) qui décidait d'aider les communes comme la nôtre d'après des critères bien particuliers, il a réagi aussitôt et demandé aux professionnels de santé de la commune de se réunir et de créer



dès que possible un groupe de travail sur ce projet.

D'une coopération tout à fait remarquable entre infirmières, kiné, docteurs, orthophoniste et le Maire, un dossier complet, parfait, était élaboré et présenté à l'ARS, aux services de l'État, de la région et du département.

Jamais un projet ne s'était transformé aussi rapidement en investissement finalisé, opérationnel en moins de deux années. Nous devons cette réussite d'un projet souvent évoqué et espéré de tous, à une coordination bien ficelée.

Je résume de façon très succincte, vous l'aurez compris, et ne reviens pas sur la complexité des dossiers de faisabilité ni sur les détails de financement. Et nous voilà réunis en ce 13 février 2020, avec les professionnels de santé, les élus, les professionnels du BTP, pour cette inauguration, sans savoir que couve à cette époque une pandémie de COVID19 qui va endeuiller le Monde entier et particulièrement notre pays. Les « huiles essentielles » étaient présentes pour couper le ruban inaugural, et chacun a pris son temps de parole comme à l'accoutumée pour congratuler l'un puis l'autre et c'était bien normal !



Les «huiles essentielles» comme dit plaisamment un de nos élus, humoriste...

Le sous-préfet de Carpentras, M. Bertrand GAUME représentant de l'État, la Conseillère régionale, Mme Jacqueline BOUYAC, le Conseiller départemental, M. Max RASPAIL, qui nous ont bien épaulés par l'obtention de justes subventions qui ne sont en fait, si l'on y regarde de plus près, que de justes retours de nos impôts pour nos investissements communaux. Reconnaissons qu'ils ont répondu tout de même très volontiers aux sollicitations de Ghislain ROUX lors de la plupart de nos investissements.

Merci donc à eux mais un très grand merci également aux principaux intervenants : les médecins généralistes Raymond COSTE et Benjamin BLANCHARD, les infirmières Karine

BOUCHET-ERNESTINE, Christelle REY, Alexandra BLASSELLE, Françoise ICARD, Nathalie SARRUT, Antoine LABALETTE, la kinésithérapeute Sarah GOURDON, l'orthophoniste Frédérique CARRET et au Conseil municipal qui a approuvé et soutenu à l'unanimité cet investissement.

Nous remercions également les architectes MM. DANIEL et CAYSSOL, très efficaces, et les professionnels des différents corps de métiers du bâtiment qui ont été irréprochables. Maintenant, que toutes les conditions sont réunies, nous pourrons nous faire soigner correctement ! Mais enfin... « Au moins nous y allons, c'est qu'au mieux nous nous portons ! » • VINCENT NEYRON

Notice technique du centre de santé

Terrain d'assiette : 4 740 m²
(section D parcelle 1 375).

Simple rez-de-chaussée, surface
de plancher : 267 m²

- 1 sas avec hall : 13 m²
- 1 salle d'attente avec accueil : 30 m²
- 1 bureau secrétariat : 10 m²
- 1 salle de réunion du personnel : 19 m²
- Cabinet médecin n°1 : 29 m²
- Cabinet médecin n° 2 : 26 m²
- 2 cabinets d'infirmières : 20 m² chacun
- 1 cabinet de Kiné avec box : 65 m²
- 2 sanitaires.

Effectif maximum public : 36
personnes (+ 8 membres de
personnel).

Murs, couverture, traitement
acoustique par matériaux de
doublage, accès piétons par
cheminement en béton désactivé.

Conseil municipal du 5 décembre 2019

Création d'un poste adjoint technique territorial 8 heures par semaine à compter du 1^{er} février 2020

Monsieur le maire présente à l'assemblée délibérante le tableau des effectifs permanents du personnel communal en cours de validité dans les services de la commune. Il propose de créer un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (8 heures hebdomadaires) pour le service technique à compter du 1^{er} février 2020 (accepté à l'unanimité).



Marchés publics :

Avenants maison de santé avec l'entreprise Nicobat (avenant 2) et l'entreprise Elergie (avenant 1) (Fig. 1)

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la délibération du 1^{er} février 2019 l'autorisant à signer les marchés publics (MAPA) pour la construction d'une maison de santé. Il précise que les travaux ont bien avancé et arrivent à leur terme.

Deux avenants doivent être signés avec deux entreprises différentes ayant pour objet une plus value :

- réalisation de murets extérieurs d'accompagnement, fourniture et pose d'un puits de lumière,
- besoin d'installation d'éclairage supplémentaire,

Accepté à l'unanimité – inscription de ces dépenses supplémentaires par décision modificative au budget 2019.

Cession terrains cadastrés section C 1437 - 1476

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée municipale l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2006 du code général de la propriété des personnes publiques, qui introduit la possibilité de céder à l'amiable des biens du domaine public entre personnes publiques, qui a changé le paysage des règles du transfert patrimonial applicables jusqu'à cette date.

Ce transfert peut désormais se réaliser selon trois régimes juridiques :

- la mise à disposition des biens, qui demeure le régime de droit commun,
- la cession à l'amiable des biens du domaine public entre une commune et un EPCI dont elle est membre,
- le transfert en pleine propriété, applicable de droit dans certains cas, facultatif dans d'autres.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de céder les parcelles ca-

dastrées section C n° 1437 et 1476 d'une superficie de 25 à 55 ca situées en bordure du chemin de Pra-Marri, dans le quartier de Clairam à la communauté de communes Ventoux-Sud dont le siège est à Sault, pour la construction de la future crèche intercommunale.

Il communique l'avis en date du 10 décembre 2019 rendu par le Service des Domaines sur la valeur vénale, laquelle est estimée à 155 280 € (accepté à l'unanimité).

Questions diverses :

Monsieur le maire annonce la possibilité d'une extension de l'irrigation des terres de certains quartiers de la Commune par l'intermédiaire du canal de Carpentras. Il précise que la commission agricole devra présenter un dossier afin de permettre au Syndicat du Canal de se prononcer sur ces extensions. ●

(Fig. 1) Avenants maison de santé

Entreprise	Montant initial du marché HT	Montant HT n° 1 de l'avenant	Montant TTC du marché après modification
NICOBAT	252 317 €	13 226 € 1 ^{er} avenant (pour mémoire, délibération du 19/08/2019) 6 395 € 2 ^e avenant	318 651,60 €
ELERGIE	35 064,56 €	1 203,31 € 1 ^{er} avenant	45 521,44 €

Conseil municipal du 22 janvier 2020

Location maison de santé « Les pruniers » aux professionnels de santé

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée délibérante l'état d'avancement des travaux de la construction de la maison de santé « Les Pruniers ». Le bâtiment pourra être donné en location aux professionnels de santé intéressés à compter du 1^{er} février 2020. Il appartient au conseil municipal de décider de l'identité des bénéficiaires, des modalités de ces locations, tant financières et juridiques, et de la durée de location en sachant que la durée du bail peut être supérieure à six ans mais jamais inférieure dans le cadre de la rédaction d'un bail professionnel.

Le loyer proposé est de 200 € mensuels, payable d'avance au 1^{er} jour du mois ainsi que les charges mensuelles qui seront régularisées en fin d'année. Ces tarifs évolueront selon la procédure d'augmentation retenue sur le bail de location et de l'augmentation des charges (accepté à l'unanimité).

Convention « Aide à l'archivage » et récolement des archives à l'occasion du renouvellement de l'exécutif.

Le Centre de gestion de Vaucluse, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en

vertu des articles 22 à 26-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, a développé au service des collectivités du département une prestation facultative d'« Aide à l'archivage ».

Le CDG 84 met à la disposition de la collectivité un archiviste diplômé qui effectue les actions suivantes :

- Tri et préparation des éliminations
- Rédaction des bordereaux d'élimination soumis au visa des Archives départementales.
- Rédaction des instruments de recherche : récolement, inventaire, bordereau de versement (sous forme papier et dématérialisée)
- Réalisation de tableaux de gestion des archives, indiquant les durées de conservation des documents
- Formation/sensibilisation du personnel à l'archivage courant
- Conseils en matière d'organisation, de conservation préventive, d'aménagement des locaux
- Aide à la préparation de l'archivage électronique
- Récolement des archives.

Pour l'archivage papier, l'archiviste propose une estimation de la durée de la mission suite à la réalisation d'un diagnostic effectué gratuitement. Pour la prestation "archivage électronique", le nombre de jours d'intervention est fixé après une première journée permettant d'établir un état des lieux. Ces deux missions peuvent être fractionnées sur plusieurs exer-

cices budgétaires (à la demande de la collectivité ou du CDG selon la charge de travail du service Aide à l'Archivage).

Pour la prestation récolement, la durée d'intervention est fonction

de la strate démographique de la collectivité :

- moins de 2 000 habitants : 1 jour,
- de 2 000 à 5 000 habitants : 2 jours,
- de 5 000 à 10 000 habitants, 3 jours,
- plus de 10 000 habitants, 4 jours.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- pour les collectivités et établissements publics affiliés : diagnostic gratuit pour l'archivage papier et forfait pour la journée d'intervention de 250 €, frais de déplacement et de repas compris.
- pour les collectivités et établissements publics non affiliés : diagnostic gratuit pour l'archivage papier et forfait pour la journée d'intervention de 290 €, frais de déplacement et de repas compris (accepté à l'unanimité). 



Conseil municipal du 5 mars 2020

Finances : présentation et vote du compte administratif de l'exercice 2019

Le conseil municipal décide à l'unanimité,

- d'approuver le compte administratif 2019 tel que présenté,
- constate les identités et valeurs

avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et de sortie, aux

débets et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

- vote et arrête les résultats définitifs comme indiqués au compte administratif 2019.

(Fig. 2) Compte administratif 2019

	Résultat CA 2018	Virement à la section fonctionnement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture	Restes à réaliser 2019	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST.	44 267,80 €		-343072,18 €	-298 804,38 €	518 911,00 €	31 179,00 €	-267 625,38 €
					550 090 €		
FONCT.	410 751,95 €	278 899,20 €	254 858,85 €	386 711,60 €			386711,60 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, décide d'affecter le résultat comme suit (Fig. 3) :

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du maire accepte à l'unanimité les termes du tableau ci-dessus et décide d'affecter en section de fonctionnement 2020 la somme de 119 086,22 €.

Finances publiques : décision d'attribution d'une subvention à l'association CPIE84 -Association pour la participation et l'action régionale à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Monsieur le maire présente à l'assemblée délibérante le dossier de demande de subvention présenté par l'association pour la participation et l'action régionale - Union Apare -CME dont le siège est situé 25 boulevard



Paul-Pons à l'Isle sur la Sorgue.

L'association a adressé à la commune un dossier fiche-projet 2020 concernant la mise en place d'un chantier de bénévoles qui œuvreront à Malemort du Comtat à l'été 2020 pour commencer la restauration d'un mur de soutènement de la bonnefont. Il s'agit d'un chemin de randonnée communal qui conduit aux bories de la gariguette.

Le budget prévisionnel fait ressortir

que l'association déposera prochainement auprès de plusieurs organismes publics (DRAC, DREAL, région paca, département etc...) des demandes de subventions pour la réalisation du projet dans les meilleures conditions.

La commune est également sollicitée pour une subvention d'un montant de 8 785,83 € avec une marge de manœuvre de + 10 à 15 % du montant annoncé.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du maire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le dossier de chantier bénévole pour l'été 2020,
- vote une subvention de 8 785,83 € avec une marge supplémentaire de + 10 voir 15 % soit un montant maximum de 10 105 €, si besoin,
- la subvention sera prévue au budget primitif 2020,
- autorise le maire à recevoir les jeunes bénévoles et mettre à leur disposition des locaux municipaux pour leur hébergement. 

(Fig. 3)

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	386 711,60 €
Affectation obligatoire :	
À la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	267 625,38 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	119 086,22 €
Total affecté au c/1068 :	267 625,38 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (ligne 001) - DÉPENSES	298 804,38 €
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (ligne 001) - RECETTES	

Conseil municipal du 31 mai 2020

Demandes de subventions :

Conseil Régional - FRAT 2020 -

Demande subventions au conseil régional pour les travaux de réfection du chemin de Souleyrol. dans le cadre du FRAT 2020, une subvention d'un montant de 42 085 € pour une dépense prévisionnelle de travaux HT de 140 285 €.



Conseil Régional : FRAT - COVID19

- Subvention pour l'achat de tablettes aux enfants de l'école élémentaire du fait de la crise sanitaire du coronavirus 19. Monsieur le maire expose à l'assemblée le problème rencontré durant le confinement concernant les enfants de l'école élémentaire Félix Gras pour lesquels certains n'ont pu suivre l'enseignement à distance et maintenir une continuité éducative. Il présente à l'assemblée le devis de la société R2D2 concernant le besoin en matériel ainsi que le plan de financement : coût HT du matériel : 12 698 € - subvention régionale FRAT-COVID : 6 000 € (accepté à l'unanimité).

Conseil départemental de Vaucluse dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale pour des travaux et achats de matériel

- mise en place d'une climatisation au restaurant scolaire et à l'école maternelle "Lézin JEAN",
- achat d'un vario cooking (plaque à cuire) pour le restaurant scolaire,
- achat de mobiliers, matériels, logiciels et autres pour différents services de la collectivité et les espaces publics,
- lutte contre les incendies (mise en place d'un poteau incendie, et d'extincteurs pour le cabinet médical dont le bâtiment appartient à la commune (accepté à l'unanimité).

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour une participation aux salaires des bibliothécaires (3^e année - 2020) pour la bibliothèque municipale intergénérationnelle dans le cadre d'une extension des horaires d'ouverture de cette dernière. Monsieur le maire propose une amplitude horaire décalée afin que le public adhérent puisse accéder et bénéficier des services de la bibliothèque en dehors de leur obligation hebdomadaire de travail. Ces horaires d'ouverture permettront une meilleure insertion dans les affaires culturelles de la commune et une aisance de fréquentation de la bibliothèque. Une subvention d'un montant de 45 885 € a été accordée pour l'année 2018, puis pour l'année 2019. Il propose de solliciter pour la troisième année consécutive la direction régionale des affaires culturelles pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus (accepté à l'unanimité).

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour l'achat 1^{er} fonds de la bibliothèque Léon-Gassin

La direction régionale des affaires

culturelles (DRAC) peut subventionner l'acquisition de collections tous supports dans le cadre d'un premier fond et durant deux années supplémentaires après l'ouverture de la bibliothèque.

Il est possible de solliciter une subvention d'un montant de 50 % du montant HT d'acquisition pour la constitution d'un premier fond de lecture de la nouvelle bibliothèque municipale.

Le conseil municipal décide d'acquiescer et d'inscrire la somme pour l'achat des collections annexées à la présente (fig. 4).

Plan de financement (fig. 5) : Une subvention est sollicitée des services de la DRAC, d'un montant de 5 700 €. ●

P-A BARTHÉLEMY



(Fig. 4)

Collections	Montant HT de l'acquisition
Différents livres jeunesse, adultes, etc	11 400 €

(Fig. 5) Plan de financement

Subvention sollicitée auprès de la DRAC	5700 €
Autofinancement communal sur le HT	5700 €
Total HT	11400 €

Budget primitif 2020

Vote des taux de contributions directes de la commune pour l'année 2020

Considérant la conjoncture actuelle et la situation financière de la commune, Monsieur le maire propose pour 2020 de reconduire le taux 2019 que pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties à savoir : 45,59. Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties il propose une augmentation pour l'année 2020 : - TFB 19,16 % (2019) - TFB 20,32 % (2020). Ces taux appliqués aux bases prévisionnelles notifiées par les services fiscaux assurent un produit fiscal attendu de 467 824 € pour l'année 2020 montant retenu pour le calcul du coefficient de variation proportionnelle. (accepté à l'unanimité). Les conseillers municipaux prennent connaissance du détail des allocations compensatrices de 2020 qui s'élèvent à 44 228 €. Le budget primitif 2020 a été adopté à l'unanimité ● P-A BARTHÉLEMY

Présentation et vote du budget primitif 2020

Fonctionnement		
Dépenses		1 517 837 €
11	Charges à caractère général	499 992 €
12	Charges de personnel & assimilées	646 400 €
14	Atténuations de produits	1 100 €
22	Dépenses imprévues	40 000 €
23	Virement à la section d'investissement	119 354 €
42	Opérations d'ordre	1 300 €
65	Charges de gestion courante	180 691 €
66	Charges financières	28 700 €
67	Charges exceptionnelles	300 €
Recettes		1 517 837 €
02	Résultat d'exploitation reporté	119 086 €
13	Atténuation de charges	13 000 €
70	Produit des domaines et ventes diverses	79 540 €
73	Impôts et taxes	991 812 €
74	Dotations, subventions et participations	281 399 €
75	Autres produits de gestion courante	33 000 €

Présentation d'ensemble du budget

Fonctionnement		
	Dépenses de la section F.	Recettes de la section F.
Crédits de fonctionnement	1 517 837 €	1 398 175 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0	0
Résultat de fonctionnement reporté		(excédent) 119 086 €
Total de la section de fonctionnement	1 517 837 €	1 517 837 €
Investissements		
	Dépenses de la section I.	Recettes de la section I.
Crédits d'investissements	537 000 €	804 635 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	518 911 €	550 090 €
Solde d'exécution reporté	298 804 €	
Total de la section d'investissement	1 354 715 €	1 354 715 €
TOTAL DU BUDGET	2 872 552 €	2 872 554 €

Installation du Conseil municipal élu le 15 mars 2020

Cadre surréaliste pour l'installation du nouveau Conseil municipal et l'élection de notre Maire en ce dimanche 24 mai 2020. Jusqu'alors, de mémoire d'élus, la cérémonie donnait lieu à une ambiance festive et la salle du Conseil se révélait bien trop exiguë pour contenir les nouveaux élus, leurs proches et leurs supporters. C'était le contraire cette fois-ci, en raison des prescriptions préfectorales relatives aux gestes barrières et aux distances de sécurité ô combien justifiées. Imaginons le tableau : dans notre très vaste salle des fêtes, une vingtaine de tables disposées en quadrilatère, la Secrétaire générale, un photographe bénévole (notre ami Greg), une personne venue assister à l'évènement (un proche parent d'une élue)... et c'est tout ! Le huis-clos n'avait pas été requis et la disposition des lieux aurait permis à une vingtaine de personnes d'assister à l'évènement, mais les impératifs de prudence ont prévalu, ce qui est, d'ailleurs, on ne peut plus compréhensible.

Pour rappel : Le calendrier électoral a été bousculé par la pandémie de COVID19. Le premier tour de l'élection municipale prévu pour le 15 mars s'est déroulé comme prévu. Le second tour qui aurait dû normalement avoir lieu le 22 mars n'a pas pu être organisé. Il aura lieu en définitive le 28 juin prochain. Dans les communes où les élections se sont jouées dès le 1er tour, les résultats ont été considérés comme acquis et les conseils municipaux devaient être installés entre le 2 et le 7 juin.



Le doyen d'âge du nouveau Conseil municipal, aidé par deux assesseurs désignés en tant que plus jeunes élu(e)s, a fait procéder, avec tout le sérieux requis comme on peut voir, à l'élection du Maire. Ghislain ROUX, Maire sortant, a recueilli 18 suffrages (1 bulletin blanc) et a été réélu. La COVID 19 ne nous empêchera pas de clamer « *Habemus Maiori !..* »¹

Le nouveau (!) Maire, réinstallé dans ses fonctions, a ensuite proposé une liste de cinq Adjointes – élus à l'unanimité – et d'un Conseiller



1. Adapté d'une célèbre expression latine d'usage immémorial au Vatican pour annoncer l'élection d'un nouveau Pontife (*habemus papam*), qui se traduit à notre échelle malemortaise par « Nous avons un Maire ! »

municipal délégataire, en précisant les domaines de responsabilités particulières qu'ils exerceront par l'animation de Commissions spécialisées : **Premier Adjoint** : Éric ALTIER – fonction de représentation du Maire en cas d'empêchement – fêtes et cérémonies - Urbanisme, pilotage du plan local d'urbanisme (instruction, délivrance et signature des diverses autorisations d'occupation des sols, permis de démolir), demandes de certificats d'urbanisme, pilotage des dossiers, participation à la réalisation d'équipements publics exigibles à l'occasion de la délivrance d'autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols énoncée aux articles 332-6 et suivants dudit code – Services funéraires. **Deuxième Adjointe** : Corinne FREYCHET – Tourisme, affaires culturelles et patrimoine, ainsi que la représentation de la Commune auprès des instances liées à cette délégation. **Troisième ADJOINT** : Vincent NEYRON – gestion des groupes scolaires (Félix Gras et Lézin Jean) au niveau administratif, éducatif et autres domaines se rapportant aux associations – gestion, location, intendance de la salle des fêtes et du bâtiment sportif « Alphonse Auzer » – gestion administrative des événements sportifs et autres manifestations se rapportant à la Jeunesse et au Sport. **Quatrième Adjointe** : Marie-Paule ALLÈGRE – Affaires sociales, contrôle et gestion administrative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), élaboration des dossiers d'aide sociale, aide ménagère, APA, allocation adulte handicapé, placement en maison de retraite, RSA et autre – Séniors et petite enfance – plan « grand froid », « canicule », « pandémie ». **Cinquième Adjoint** : François SALIGNON – Travaux, gestion des services techniques de la commune, du matériel – organi-

sation des plannings de travaux – gestion administrative et technique des travaux de voirie et de bâtiment sur le territoire communal – relationnel avec les entreprises intervenantes (réunions de chantiers, commandes, marchés publics et autres.

Conseiller municipal délégataire : Pierre-André BARTHÉLEMY – gestion, réalisation, parution du journal communal dénommé *Malemort-Info* – Organisation et suivi du site officiel Internet de la Commune ainsi



que du Cyber-espace – Mise en place de diverses opérations de communication menées par la Commune. ●

P-A.B

M. le maire et ses adjoints.

De G. à D. : Marie-Paule ALLÈGRE, Éric ALTIER, Ghislain ROUX, Vincent NEYRON, Corinne FREYCHET, François SALIGNON, adjoint(e)s au Maire



NB : La composition des commissions a été remise à une date ultérieure du fait des circonstances. Elle prévoit la participation aux côtés des Adjoints, des Conseillers municipaux ci-après, qui se détermineront en fonction de leurs goûts ou aptitudes. Ils seront rejoints par des non élus bénévoles connus pour leurs compétences dans des domaines particuliers. *Malemort-Info* rendra compte de la composition définitive de ces Commissions dans son prochain numéro.



Les Conseillers municipaux



Maryline REYNAUD
57 ans, préparatrice en pharmacie, Conseillère sortante réélue



Abel GRAS
52 ans, agriculteur, Conseiller sortant réélu



Isabelle GUÉRIN
49 ans, mère au foyer, Conseillère sortante réélue



André DONGIER
66 ans, retraité de la fonction publique territoriale, Conseiller sortant réélu



Béatrice VEYRIER
65 ans, retraitée de la Pharmacie hospitalière, nouvelle élue.



Amélie BLANCHET-LENORMAND
30 ans, professeur des collèges, nouvelle élue



Philippe PINNA
57 ans, maréchal-ferrant et Technicien agricole, nouvel élu.



Aurélie AERMANN
33 ans, animatrice petite enfance, nouvelle élue.



Cyril FRATINI
43 ans, responsable service de l'Urbanisme, nouvel élu



Carole FERRACCI
42 ans, infirmière en santé du travail, nouvelle élue.



François BAUDOUIN
38 ans, technicien géomètre, nouvel élu.



Karine ERNESTINE-BOUCHET
36 ans, infirmière libérale, nouvelle élue.



NUMÉRIQUE TOUR

WEB OUTILS E-COMMERCE USAGES LOGICIELS RESEAUX SOCIAUX SECURITE 3D
A-ADMINISTRATION FABRICATION NUMERIQUE TELETRAVAIL OPEN SOURCE APPRENDRE



La "Gare Numérique" est une association 1901 fédérant des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités. Elle exerce un service de médiation numérique et de services aux entreprises. Elle dispose de toutes les compétences professionnelles locales autour du numérique ainsi que de nombreuses labélisations dont France NUM comme actrice de la transition numérique. Dans le cadre de l'appel à projet de la région SUD-PACA, l'association

a proposé un parcours sur le haut Vaucluse de médiation numérique à destination première des professionnels, mais aussi des particuliers. L'objectif est de proposer sur un large territoire rural, des permanences de médiations numériques. 36 communes seront visitées, de Courthézon jusqu'à

Brantes, par un camion numérique.

Le camion se trouvera à Malemort du Comtat le 17 août prochain de 14 heures à 18 heures sur le parking de la Salle des fêtes. (13 juillet à Mormoiron, place du clos)

La philosophie du système est de montrer que le numérique n'est pas une fin en soi mais un outil, une "culture" à comprendre et à maîtriser pour aller plus loin ou pour travailler plus près de chez soi. C'est en venant au plus près des be-

soins, avec le camion numérique, que nous pourrons apporter une réponse et orienter au mieux. Ce camion numérique comporte des machines (imprimantes 3D par exemple), des compétences, un médiateur numérique, et surtout un réseau d'acteurs locaux prêts à se mobiliser.

Voici un listing de raisons ou de sujets qui peuvent amener chacun à notre rencontre (en plus de la curiosité !):

Culture numérique :

- qu'est-ce qu'un site internet ? Qu'est-ce que le WEB ?
- Sécurité informatique,
- Stratégie digitale,
- Créer un site internet ou une boutique en ligne,
- Téléphonie par Internet,
- WEB marketing,
- WEB design,
- Modélisation 2D et 3D,
- Télétravail,
- Comprendre les réseaux sociaux, lesquels sont intéressants ?

Fabrication numérique

- Réparer des pièces cassées de machines,
- Utiliser l'impression 3D, la découpe

- laser, une brodeuse numérique, un scanner 3D, une fraiseuse numérique, une thermoformeuse...
- Création d'objets déco et design,
- Revoir son merchandising en

- utilisant le fablab, ses outils et une culture de recyclage ou de « surcyclage »,
- PLV et packaging personnalisé,
- Personnalisation de produits...

ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION DE LA GARE NUMÉRIQUE

04 85 88 03 22 / LIGNE DIRECTE 04 83 97 00 49

41 RUE PORTE DE MONTEUX, 84200 CARPENTRAS

SITE INTERNET : FABRIQUE-GARENUMERIQUE.FR

SITE FABLAB : FABMANAGER-GARENUMERIQUE.FR

Lors d'une intervention avec le camion numérique

Gel hydro-alcoolique à disposition

Port du masque + port d'une visière de protection par les animateurs

Port du masque des visiteurs souhaité

Aucune entrée à l'intérieur du camion, seul le personnel peut entrer. Les visiteurs restent sur le podium ou en extérieur.

Une personne sera reçue, les autres devront se tenir à au moins un mètre.

1m de distance entre chacun

Nettoyage des différents outils éventuellement touchés avec désinfectant

Un dispositif permettant une médiation extérieure sera installé

BIBLIO'DRIVE

En attendant de pouvoir vous accueillir en toute sécurité, la Bibliothèque Léon Gassin met en place un service « DRIVE » pour les prêts et les retours.



1. Faites votre choix :

- Sur le catalogue en ligne de la bibliothèque : <http://malemort-du-comtat-pem.ceris.org>
Ou lire sur le site internet de Malemort numérique Bibliothèque

2. Commandez :

- Envoyer votre sélection par mail **en priorité** : bibliotheque@malemort-numerique.org
Ou par téléphone au 04.84.31.09.10

Nous ferons au mieux selon les disponibilités.

Nous vous proposerons un **rendez-vous les mercredis et samedis** afin de venir retirer vos documents.

3. Retrait :

- Récupérez/déposez vos documents au RV fixé par la bibliothèque, par la porte du fond de la salle des associations.

4. Retour à la maison

- Bonne lecture !!!

Lors de votre passage, il vous est demandé de respecter les règles barrières :

• toutes les procédures administratives prises pour le personnel et le public.

En fonction de l'évolution de la situation et des décisions nationales, ce service pourra être modifié.

SERVICE DRIVE : Commande à partir du mardi 19 mai 2020

AVIS

En raison de travaux d'électrification, l'arrêt et le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur la place du marché ainsi que sur le parking de l'immeuble Conil du 25 mai au 25 juillet 2020.
Arrêté municipal n°085 du 20 mai 2020.





Les nouveaux Malemortais de l'an 2020

Notre village a enregistré avec plaisir l'installation dans les limites de la commune de :

M. Thomas CROZE et Mme Charlotte HONORAT
 M. Mme Didier et Nathalie FOURNIER
 M. Mme Christian et Brigitte BENEDETTI-DUFERCHOU
 M. Mme CHEVASSU
 M. Mme Michel et Annick BEAU
 M. Mme Bruno et Nathalina ROUX
 M. Mme Christian et Chantal KOS
 Mme Nadine OLLIVIER
 Mme Jessica FORTIER
 M. Dominique PLATEY et Mme Mireille NEYRON
 M. Mme Laurent et Peggy LEFEVRE
 M. Mme Simon et Virginie BOUYGUES
 Mme Sylvie TERRANOVA
 Mme Claudette GUINEBERT
 M. Bernard JORIS et Mme Elisabeth JACQUEMIN
 M. Mickaël TRAVOSTINO et Mme Xiaoping YANG
 M. Cyril CAMUSSI
 M. Boris BUSSUTIL et Mme Stéphanie JOURDAN
 M. Florian NICOLAS et Mme Léna RICART
 Mme Nadia CHIBOUT
 Mme Sabine MARICARD et Mme Tatiana VARONA-GOMEZ
 Mme Lydia LEDENT
 M. Guillaume BENOÎT et Mme Mélodie COURT
 Mme Valérie CERCUS
 Mme Caroline SACRESTE
 Mme Hélène MEZZONE et Mme Lydia COLSON





De nombreux nouveaux Malemortais se sont retrouvés au "pot" organisé par la Municipalité, auquel la quasi totalité des élus a pris plaisir à assister. Gageons que cet accroissement de population, maîtrisé et planifié par l'intermédiaire du nouveau Plan Local d'Urbanisme, témoigne du dynamisme et du pouvoir attractif de notre village, dans lequel nous croyons que chacun de ces nouveaux habitants trouvera sa place et sa qualité de vie. **LA RÉDACTION**

Benvenuto e sigues urous dins nosto village !



État civil année 2019



DÉCÉS

DE LANGE Charles	26/01/2019
CHASSERAY Michèle	07/02/2019
COLMUTO Félix	01/04/2019
BAUD Simonne	17/05/2019
PASCAL Paul	19/05/2019
GABARI Manuel	21/06/2019
FLANDRIN Marylène	26/07/2019
PIERI Yves	06/08/2019
VALÉRIO Jean	03/09/2019
BENOIT André	21/09/2019
DAVIN Claude	04/12/2019



MARIAGES

GOMILA Julien & SEZANNE-BERT Jessica	24/04/2019
PROTIN Jérémy & DE OLIVEIRA Magali	31/05/2019
LENORMAND Gregory & BLANCHET Amélie	27/07/2019
MÉO Patrick & COSMA Sandrine	10/08/2019
ERNESTINE Yvan & BOUCHET Karine	07/09/2019



NAISSANCES

AUGIER Gabrielle	07/01/2019
BLEZARD BOND Molly	10/01/2019
ROCHE Adam	23/01/2019
GILLES Gauthier	26/02/2019
CHANTEPIE Elisa	01/03/2019
BROUTTEL Romy	08/05/2019
MOUZZAL Layell	23/05/2019
BUSSUTIL JOURDAN Juliette	04/06/2019
SANCHEZ Matéo	30/06/2019
BESSONNARD Alana	31/07/2019
MONNIER Talulla	07/08/2019
JEANNIN Teha	13/08/2019
PEREZ Maxime	18/08/2019
VERONA-GOMEZ Innahya	06/09/2019
DELANOUE Sarah	08/09/2019
CHAROLLOIS Matéïs	13/09/2019
NICOLAS Léo	30/09/2019
BOITON Leonie	02/10/2019
RECEVEUR MULLER Raphaël	15/10/2019
INTEGLIA Léonie	20/10/2019
GÉRARD Mathéo	30/10/2019
UGOLINI Alix	27/12/2019

Les « indispensables » de Malemort

Dans ce numéro estival de *Malemort info*, nous aimerions mettre en avant et en images certains acteurs de notre commune que nous côtoyons régulièrement. Tous les commerçants, artisans, soignants et services sont l'âme d'un village, mais durant cette période inhabituelle de pandémie, le superflu a laissé place à l'essentiel. Ils étaient une évidence et pourtant s'ils n'avaient pas été là notre quotidien aurait été enore plus compliqué, voire contraignant. Quelques exemples...



L'équipe de Proxi

François et son équipe (Isabelle, Louane, Rachel et Charly) nous ont reçu durant le confinement. Jour de ravitaillement pour eux, nous avons pu voir l'agitation et l'organisation qui est mise en place pour satisfaire toutes ces bouches malemortaises. Nous voulions les remercier pour leur gentillesse et leur bonne humeur qu'il pleuve qu'il neige ou que l'on soit en confinement.



La boulangerie d'Abby

Le pain c'est la vie ! Chrystel et Vincent ne ménagent pas leurs efforts depuis qu'ils ont repris la boulangerie il y a quatre ans. Discrets, ils ont la volonté de ré-

pondre aux attentes de leurs clients. Il ne faut pas hésiter à discuter avec eux. Ils proposent le « 3 + 1 » pour les baguettes, ou les viennoiseries. Vous partez travailler avant l'heure d'ouverture de la boutique ? Sonnez, Vincent est au fournil depuis deux heures du matin. Il vous répondra et vous servira avec un grand sourire, alors que vous aurez les yeux encore collés. Avec eux le mot d'ordre c'est simplicité et dialogue. Alors, confinement ou pas : n'hésitez pas !



Le secrétariat de la Mairie

L'administratif, rien de très glamour dit comme cela, mais quelles que soient les circonstances un village ne serait pas complet sans un secrétariat de mairie efficace et constant. Marie, Cyrielle et Catherine nous reçoivent toujours avec le sourire que ce soit au téléphone ou de visu. Ce sont elles qui font tourner la boutique administrative inhérente à toute commune. Service que l'on a tendance à oublier il est pourtant primordial au bon fonctionnement de notre village.



Le service technique

Le service technique de Malemort, Jean-Paul et Cyril sont les hommes en jaunes qui mettent de l'ordre dans notre village. Nous les avons rencontrés juste avant la réouverture de l'école du village et quel travail ! Jean-Paul et son équipe ont dû repenser toute la circulation dans l'établissement scolaire afin de recevoir au mieux un plus grand nombre d'élèves. Et s'ils ne sont pas à l'école, ils fleurissent, entretiennent les bords de route, taillent les arbres, réparent, ils distribuent votre journal communal, ils sont sur tous les fronts, même en confinement, et ce sont eux qui rendent notre commune attrayante. Sans oublier « Manu », préposé à la propreté de nos rues, jamais confiné non plus en dépit des intempéries... et des épidémies. Respect ! Quels que soient le commerçant, l'artisan, service ou personnel soignant, ils-elles sont le cœur de notre commune. Qu'il s'agisse de se faire couper les cheveux, d'un problème de santé, de faire réparer notre voiture, de se retrouver au restaurant, de partager une pizza entre amis... c'est par leur travail que notre village demeure vivant accueillant et attractif, merci à eux. ● AMÉLIE BLANCHET-LENORMAND

École et pandémie, le casse-tête surprise

Jeudi 12 mars, la nouvelle tombe : les écoles seront fermées dès le lundi 16 au matin pour cause de COVID19 ! Les cours seront désormais dispensés par internet.



Branle-bas à l'école de Malemort.

Il faut monter les dossiers de 6^e en catastrophe, préparer le matériel tout en gérant les enfants.

17 h 00, ce même jour : les maîtresses apprennent qu'il faudra accueillir les enfants des soignants. Même le maire n'a pas été prévenu ! Les écoles resteront donc ouvertes, de même que la cantine qui assurera par ailleurs le portage des repas élargi aux personnes isolées qui en feront la demande.

Lundi 16 mars, toutes les maîtresses sont prêtes. Priorité à la continuité pédagogique : après un gros travail de simplification des notions, les cours sont envoyés par mail aux parents ; un service de messagerie est également mis en place. Mais à la difficulté d'organisation s'ajoutent les difficultés de connexion. Rien ne marche... Alors l'envoi des messages se fait de chez soi, après 20 h 00 : ça passe mieux ! Mais toutes les familles ne disposent pas d'internet ; d'autres ne

peuvent imprimer. Il faut donc préparer des dossiers papier.

L'accueil des parents pour la distribution des exercices s'organise dans le respect des mesures barrières.

Les maîtresses s'adaptent. Deux enseignantes au minimum seront présentes tous les jours et accueilleront jusqu'à quatre élèves dont un enfant de Méthamis, y compris pendant les vacances.

Les retours sont très positifs. Les manifestations de soutien affluent.

Les parents mesurent la difficulté d'enseigner, d'expliquer avec clarté et traquent les « secrets de maîtresses ».

Ainsi les échanges sont favorisés. La relation parents-enseignants s'en trouve modifiée. Certains ex-

priment leur détresse professionnelle, familiale ou simplement face au travail scolaire.

Quant aux enfants, ils adressent à leur enseignante des messages d'affection très émouvants.

Les liens avec l'école maternelle sont également renforcés devant la nécessité de travailler ensemble. Enfin il convient de citer et remercier Muriel Bardelli et Corinne Parisi pour leur dévouement à la cantine et à l'hygiène. Un travail décuplé et au jour le jour !

Cette drôle de période a donc des conséquences positives : les enfants font preuve d'autonomie et d'organisation.

Les parents voient l'école d'un œil différent. Quant aux enseignantes, du courriel à la classe virtuelle, initiatives et imagination sont au programme !

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour son écoute, son soutien et sa réactivité. Des tablettes ont d'ailleurs été commandées qui seront prêtées en cas de besoin aux enfants dépourvus d'ordinateur.





Sacha, élève de CP et Jessica, élève de CM2 sont enfants de soignants et fréquentent l'école régulièrement. Ils arrivent à 8 heures, au moment de l'accueil, mangent à la cantine et peuvent rester à la garderie du soir jusqu'à 18 h 00. Sacha a souvent été tout seul dans l'école avec quatre maîtresses autour de lui !

Ils travaillent sur leurs fichiers et bénéficient de toute l'attention des maîtresses présentes. Mais ils se montrent nostalgiques.

« Nos copains et nos copines nous manquent, nous languissons que l'école recommence ! »

Ils portent un regard lucide sur la situation actuelle...

« Le métier des maîtresses est très compliqué en ce moment. Elles courent partout, entre les parents, le téléphone et les ordi qui ne fonctionnent pas ! Elles ne savent plus où donner de la tête ! »

et se confient volontiers :

« Mon papa me manque, il ne vit pas avec moi et pendant cette période, je ne le vois pas beaucoup ! »

Pendant ce temps, les familles s'organisent...

Endosser le costume de maîtresse n'est pas toujours facile pour le parent, ni accepter ce jeu de rôles pour l'enfant.

« Ce n'est pas comme ça qu'elle fait la maîtresse ! » « La maîtresse, ELLE, ne se met pas en colère ! »

Il faut faire preuve de patience, en jonglant avec le télétravail. Parfois, ce sont les grands-parents qui assurent

les cours par visioconférence. Vive Skype ! Chacun s'est mis à l'heure de la modernité. Mais le plus souvent, les parents coiffent la casquette de précepteur.

Jointes par téléphone, Tiago, Lilie et Bastien ont accepté de témoigner sur cette expérience inédite. Précisons qu'ils habitent tous les trois à l'extérieur du village et bénéficient d'un grand jardin.



Tiago, classe de Mme Guinot qui assure le remplacement de Mme Bertheloot, est confiné avec ses parents et son petit frère.

« La maîtresse envoie un planning pour plusieurs jours avec les photocopies. Je m'organise comme je veux et ça, c'est bien.

Je me lève vers huit heures, alors qu'il faut être debout à 6 h 30 ou 7 h 30 selon les jours quand mes parents travaillent.

Je travaille deux heures chaque matin.

Maman m'aide en français, et papa en mathématiques. Mais il y a aussi de l'histoire et de la géographie.

Mes parents ne sont pas toujours patients, mais j'aime travailler avec eux. En plus, c'est bien mieux de manger à la maison plutôt qu'à la cantine !

Le reste du temps, je joue avec mes parents et mon petit frère.

Si je languis de l'école ? Pas du tout ! Un peu de mes copains par contre.

En fait, ce qui me manque le plus, c'est de faire du foot dans mon club ! »



Lilie, classe de Mme Laval, est confinée avec sa maman alors que le papa poursuit son activité professionnelle.

« Je travaille tous les matins, deux ou trois heures. La maîtresse envoie le travail par mail et papa va chercher les photocopies à l'école. C'est maman qui s'occupe de moi et j'aime bien. Elle est patiente parce qu'elle a l'habitude de s'occuper des enfants. Elle explique bien mais je trouve que les maths sont plus difficiles que le français.

Quelquefois, je regarde la leçon de mathématiques sur France 4, mais c'est facile parce que je l'ai déjà fait en classe !

Ce n'est pas trop pénible de rester à la maison, j'ai un grand jardin, un vélo, deux chiens, deux tortues et le corbeau Croquette !

(Le corbeau Croquette est en fait une corneille ainsi nommée parce qu'elle se délecte des croquettes pour chien. L'oiseau est bien connu aux Engarouines, puisqu'il a adopté le quartier et plus particulièrement la famille de Lilie qu'il visite chaque jour.) En plus, d'habitude, je me lève tous les jours à 6 h 00, et là, à 8 h 00 je suis encore dans mon lit !

Pourtant je languis de retourner à l'école. Mes amies et la maîtresse me manquent beaucoup ! »

Bastien, classe de Mme Reuillon, est confiné avec ses parents et sa petite sœur.

« Le matin, je me



lève entre 9 et 10 heures au lieu de 8 heures ! J'apprécie ! C'est vrai que je me couche un peu plus tard.

La maîtresse envoie un mail par semaine, à moi de m'organiser.

Je travaille une heure et demie tous les matins avec maman. C'est plus facile et plus rapide de travailler

chez soi : ni pause ni correction ! Je préfère les maths au français ; parfois j'ai un peu « la flemme », mais je le fais quand même.

Je ne languis pas de l'école, sauf pour revoir les copains. J'aimerais bien continuer comme ça après le déconfinement, à condition de pouvoir inviter et fêter les anniversaires : il y en avait 4 en avril, dont le mien ! On a envoyé des cartes virtuelles, nous avons fait des vidéos élaborées, mais je ne l'ai pas fêté avec mes amis...

Je continue les cours de batterie par vidéo sur Internet et je fais du tennis dans le bureau de mon père avec des balles en mousse. Je fais même des petits sauts en parapente dans le jardin. Si je calcule

les avantages et les inconvénients, je préfère le confinement. Mais si je vivais en ville, je ne dirais pas la même chose ! »

Tous les enfants n'ont pas repris le chemin de l'école après le confinement. L'effectif d'une classe a été limité à 15 élèves. Au-delà les enfants ont été partagés en deux groupes et ont eu classe une semaine sur deux. La normalisation n'est intervenue que le 22 juin, hormis la cour de récréation qui, hérissée de barrières, s'apparente encore à un labyrinthe étrange.

Merci aux enfants et aux maîtresses d'avoir partagé avec nous ces moments inédits et de nous en avoir montré le côté positif ! ● CORINNE FREYCHET



ORGANISATION DE LA FÊTE VOTIVE 2020



La fête est un moment de convivialité qui permet aux familles et aux amis de se retrouver pour partager en toute sécurité un moment agréable et festif. Malheureusement de nombreux événements sportifs, culturels, mémoriels ont été reportés voire annulés cette année, du fait de la pandémie en cours.

Dans ce contexte, la Municipalité s'est trouvée confrontée au problème de l'organisation de la traditionnelle fête votive de Malemort. Le déconfinement a certes été décidé au plan national, mais les gestes barrières demeurent nécessaires et obligatoires. Il en est de même pour le

port du masque et l'observation de la distanciation physique, qui paraissent difficiles à faire respecter dans le cadre de ce type de festivités.

Pour ces raisons, la fête votive fera l'objet cette année d'aménagements contraignants. La Municipalité n'organisera pas de buvette. Par ailleurs elle n'a conclu aucun engagement avec des orchestres ou des artistes. Devant l'incertitude tenant à l'évolution de la pandémie, il aurait été déraisonnable, en effet, d'affecter un budget important à cet événement festif, en particulier, les sommes contractuelles qui en cas de dédit de dernière

minute resteraient dues aux intervenants extérieurs.

Il a paru possible, toutefois, d'accéder aux demandes des forains de s'installer aux dates prévues comme ils en ont l'habitude, sur la place du huit mai, à charge pour eux de faire respecter les gestes barrières et autres consignes de sécurité autour de leur stand.

Il reste à souhaiter que le contexte de l'année prochaine nous soit plus favorable et que la situation actuelle n'aura été qu'une parenthèse.

Soyons confiants ; la vie reprendra son cours avec encore plus d'entrain. ● LA MUNICIPALITÉ

La problématique des masques antivirus...

La tradition de se masquer est immémoriale. Celle du carnaval de Venise remonte au Moyen-Âge et les personnages masqués des opéras de Mozart, aux années 1780. Dans un contexte tout différent, nos responsables ont fait du masque bucco-nasal, familier aux populations d'Extrême-Orient en butte à certaines pollutions, l'arme absolue dans la lutte contre le COVID19 de 2020 – fatal virus réputé s'introduire dans l'organisme humain par les voies respiratoires. Et c'est à ce moment-là, naturellement, que les stocks de ces fragiles remparts de papier ou de tissu se sont révélés cruellement insuffisants au plan national – au début.

La Commune de Malemort, de son côté, a reçu (gratuitement) de la Région PACA, en mars, 1 000 masques en papier qui, avec quelques paires de gants et un peu de gel hydroalcoolique, ont comblé les besoins les plus immédiats de la période de confinement. – en

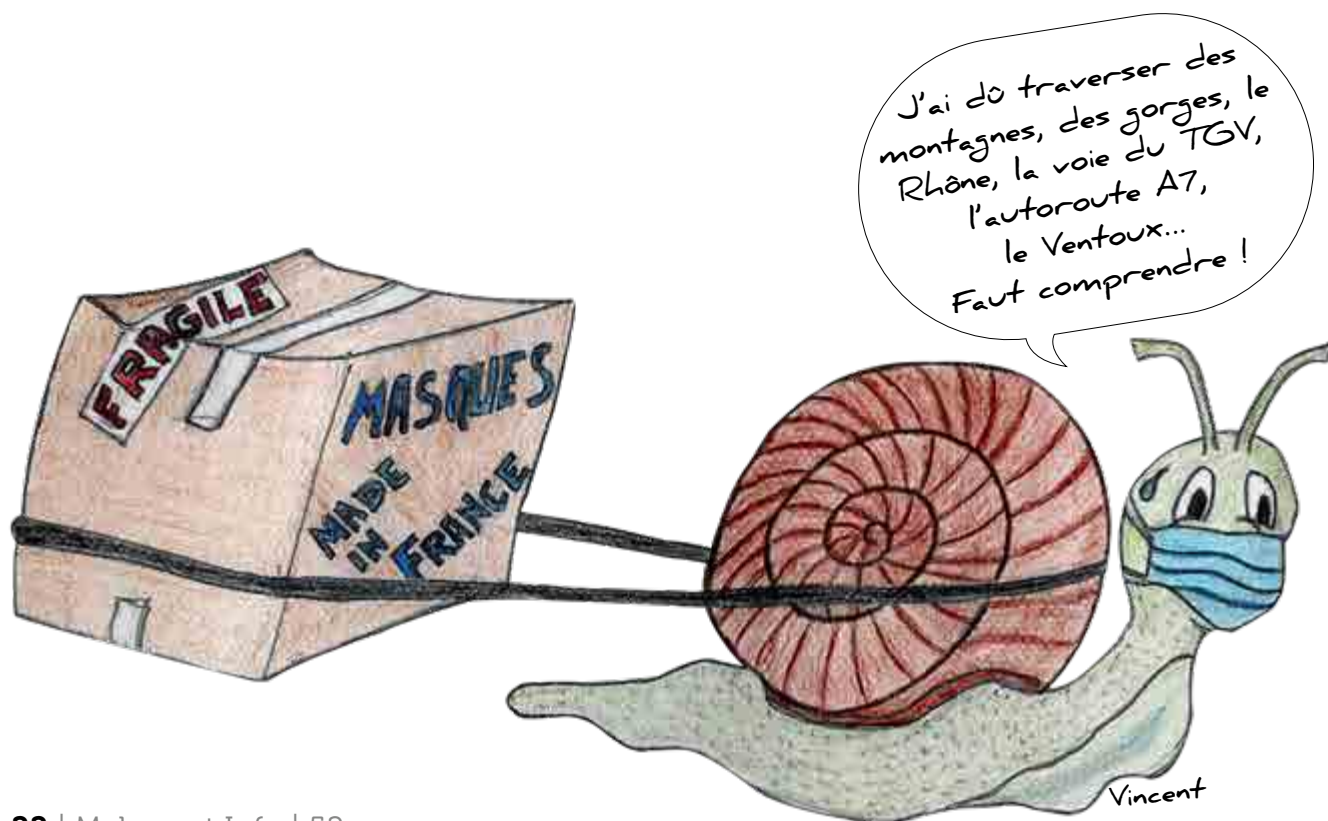
particulier pour les organisateurs du scrutin municipal du 15 mars qui ont eu à les expérimenter. La Municipalité a passé commande de 2 000 autres masques à un industriel français. Coût : 80 centimes pièce (HT). Elle a également passé commande de 40 litres de gel hydroalcoolique (coût : 7 € le litre) destinés aux services municipaux, écoles et bibliothèque agence postale. Ces commandes ont été honorées au début du mois d'avril.

Par ailleurs une commande de masques en tissu avait été passée à la même époque par l'intercommunalité « Ventoux-sud ». Les Mairies devaient acquitter le prix du nombre de masques qui leur étaient attribués – coût : 1,70 € HT pièce. Pour le compte de Malemort : 3 000 masques lavables fabriqués par un couturier installé dans le département de l'Ardèche, dont 2 000 à distribuer gratuitement aux habitants de la commune, et 1 000 gardés en réserve (pour le personnel communal, les écoles, la cantine, la biblio-

thèque agence postale.

Deux équipes composées d'élus devaient se répartir les rues du village et les quartiers excentrés pour en effectuer la distribution, ayant mis au point de savantes manœuvres destinées à n'oublier personne. Seulement... La Communauté « Ventoux sud » n'était pas la seule cliente de l'entreprise ardéchoise, il faut croire, car la livraison de ces masques lavables à la Mairie de Malemort n'a été effective que le 9 juin ! Plus de deux mois pour passer de l'Ardèche en Vaucluse !!! « Mieux vaut tard que jamais », dira-t-on... Enfin voilà, ils sont là.

NB : Le rédacteur de ces lignes s'est permis de traiter ce sujet dérangeant sur un mode quelque peu humoristique, peut-être pour se déconfiner l'esprit, conscient toutefois de cette observation née sous la plume d'un auteur lucide, mais que le regretté Guy Bedos (tout récemment décédé) n'aurait pas désavouée : « le rire est un masque fragile ». ● MESTRE BARTHOUMIEÙ



Le printemps 2020 des jardiniers du Touve



L'AME a tenu son assemblée générale le 15 février 2020. Comme chaque année, la réunion a été précédée d'une conférence sur un thème patrimonial particulièrement ancien : « **L'environnement de l'homme de Néandertal en Provence : l'apport du site des Auzières à Méthamis** ». Nicolas Frèrebeau et Jean-Baptiste Fourvel, chercheurs au CNRS, ont exposé les résultats de dix ans de fouilles dans une grotte de la Nesque. Leur brillante présentation a suscité, malgré la complexité du thème, de très nombreuses questions de la part du public. Pour ceux qui souhaitent approfondir ce sujet, les rapports de fouilles sont déposés en mairie de Méthamis et nous prévoyons, si les conditions le permettent, de visiter la grotte en compagnie de l'équipe d'archéologues, au mois de juillet. L'information sera donnée par voie d'affichage et les adhérents de l'AME seront prévenus par mail. C'était pour l'AME, **une année d'élections**. Le nouveau Conseil d'administration se compose de Jean-Jacques ALLIAS, trésorier, Corinne Freychet,

Colette Gassin, Anaïs Roumegous, Nicole Ughetto, secrétaire, Béatrice Veyrier, présidente. Nous accueillons Corinne Freychet et Colette Gassin, pas vraiment nouvelles puisqu'elles sont déjà très engagées dans l'AME. Nous remercions pour tout le travail effectué dans le précédent Conseil, Christine Colmuto et Marie-France Riteau, qui n'ont pas souhaité se représenter.

Ce fut aussi l'occasion de remercier tous ceux qui sont l'âme de l'AME : ceux qui construisent des murs, ceux qui jardinent, ceux qui mettent leurs jardins à disposition, ceux qui font l'inventaire de l'église, ceux qui nous soutiennent par leur adhésion, ceux qui participent aux ventes (qui fabriquent ou qui achètent), ceux qui nous soutiennent financièrement et moralement, en particulier la municipalité, et tous les sympathisants qui nous encouragent.

Le point a été fait sur les différents centres d'intérêt de l'association, et des actions poursuivies en fonction des contraintes.

Dans l'église, les six statues attri-

buées à Jacques Bernus (1650-1728), très attaquées par plusieurs types d'insectes xylophages, avec des joints d'assemblage partiellement ouverts, et des pertes de matière sur la dorure et la polychromie, seront soignées par Gilles Tournillon. C'est un honneur, car Gilles Tournillon est un restaurateur de renom, agréé par les musées de France, et qui en tant que spécialiste des bois anciens, expertise chaque année La Joconde et Sainte Anne de Léonard de Vinci ! La première phase des travaux comprendra des mesures conservatoires et une étude préalable à la restauration fondamentale.

Sur nos murs de pierre sèche, la nature a joliment repris ses droits, la végétation s'y est réinstallée pendant la pause imprévue du printemps qui a succédé à celle de l'hiver. Un chantier de jeunes bénévoles internationaux est prévu du 5 au 26 août 2020,



VIE DES ASSOCIATIONS



avec la collaboration de l'APARE. Dix à douze bénévoles et deux encadrants, interviendront pendant ces trois semaines sur le chemin de La Bonnefont le matin et découvriront notre région l'après-midi.

Les jardiniers du Touve, toujours très motivés, se sont remis au travail après l'hiver. Grâce à eux, et aux propriétaires qui ont mis leurs terrains à disposition de l'AME, ce quartier retrouve un peu sa vocation première. Pendant des décennies, voire des siècles, l'habitat étant regroupé dans les remparts, toutes les familles malemortaises cultivaient un potager dans les quartiers extérieurs alimentés en eau : Le Touve par la source du Bérigolier canalisant les eaux des Engarouines et de Rigoy, et les jardins Saint Joseph par celle de la Bonnefont. La mairie gérât le rôle, qui réglementait les heures d'accès à l'eau pour chaque parcelle et fixait une petite redevance annuelle. Cette

pratique était encore en vigueur il y a une trentaine d'années.

Dans ces quartiers très vivants, les jardiniers échangeaient des plants, des graines, des fruits, des légumes, des conseils, des disputes de voisinage parfois, et surtout de bons moments de convivialité villageoise. Petit à petit, les jardins ont été presque tous abandonnés, certains remplacés par des maisons, d'autres en armas. En 2018, plusieurs parcelles ont été regroupées et redécoupées en 17 jardins, on y a amené l'eau du canal de Carpentras, le savoir-faire sur l'arrosage parcimonieux « à l'ancienne » où chaque goutte d'eau faisait son œuvre, s'étant perdu. Ces potagers, sans intrants chimiques, sont à usage exclusivement familial, les récoltes ne peuvent pas être commercialisées.

Un nouvel axe de travail est proposé sur les ouvrages de l'eau : puits, sources, bassins, restes d'aqueduc,

citernes, souterres, touves, fontaines, cours d'eau, etc. Comme les murs de pierres sèches, ces petites ressources en eau et les ouvrages permettant d'en bénéficier sont essentiels dans notre patrimoine, ils ont permis la vie des populations locales, de la flore, de la faune. Ils ont été entretenus soigneusement pendant des siècles jusqu'à ce que l'arrivée de l'eau du Rhône et du canal de Carpentras, nous fasse perdre la notion de leur caractère précieux. Actuellement beaucoup sont peu ou pas entretenus, voire oubliés sous la végétation. Dans un premier temps, l'objectif serait d'en réaliser un inventaire et une cartographie, d'évaluer leur état, leur fonctionnalité puis d'établir un projet de réhabilitation chaque fois que possible. Qui sait ? Peut-être en aurons-nous besoin un jour...

Nous faisons appel aux Malemortais qui pourraient nous donner tous types d'informations sur ce sujet. ◉

Les métamorphoses d'une libellule...

Puisqu'on parle de points d'eau... Sans points d'eau, pas de libellules, et ce serait regrettable ! Grosses consommatrices de larves de moustiques (et donc de « moustiques tigres »), elles contribuent à la qualité de notre espace de vie. Comme nous, depuis début mai, ces dames libellules émergent lentement de leur « confinement » après avoir passé plusieurs mois au fond d'un bassin, sous forme d'œufs puis de larves,



1. Devenue nymphe, elle sort de l'eau.
2. Elle quitte son exuvie (enveloppe que l'animal abandonne au cours de la mue).
3. Ses ailes molles et vertes se déploient.
4. Accrochée à son exuvie, elle attend que ses ailes et ses pattes durcissent.
5. Les ailes déployées pour encore un peu de séchage, et elle est bientôt prête à prendre son envol.

Résiste !

Qui se souvient de cette chanson de France Gall, et de sa délicieuse reprise par Sabine Azéma dans On connaît la chanson d'Alain Resnais (1997). En ces temps difficiles de confinement – à l'heure où on écrit – de déconfinement mesuré à l'heure où vous lisez, l'impératif de la chanson s'impose.

« Résiste / Prouve que tu existes. » Il faut résister au virus, à la peur ; résister à l'isolement, à la trop grande solitude ; à l'égoïsme... Des moyens existent : le jardin, les actes d'entraide et de solidarité, la lecture, la musique, le cinéma... La Culture reste la plus belle façon de résister. Modestement, c'est la vocation d'Étincelles que de vous proposer des moments de rencontre autour d'un objet culturel... Le cinéma, grâce à Cinéval, reste un art privilégié dans notre programmation.



À l'issue de l'assemblée générale du 25-02-2020, une nouvelle présidente a été élue : Catherine Roger succède à Corinne Freychet. L'équipe est pérenne, solide et très dynamique.

son public, pour la satisfaction de tous... bien sûr... vous pouvez venir encore plus nombreux ! Ne boudons pas notre plaisir cinématographique... Voyez un peu : depuis décembre : un film au dialogue vif et brillant, avec Fabrice Lucchini et

Mounia Meddour, (oct. 2019), *Made in Bangladesh* de Rubaiyat Hossain, (déc. 2019), *Gloria Mundi* de Robert Guédiguian, (nov 2019) ; un grand film sur la mafia *Le Traître* de Marco Bellochio (oct. 2019) qui renouvelle le genre ; un film directement lié à une situation du monde agricole, *Au nom de la terre*, d'Édouard Bergeon (sept 2019), soirée débat qui a permis à la bonne cinquantaine de spectateurs d'échanger avec des représentants de l'association Solidarité Paysan et de la MSA.

Étincelles, c'est aussi l'animation théâtrale. Elle se faisait, depuis 15 ans en collaboration avec la Compagnie Éclats de Scène. Tout le monde connaît *Les Conviviales*, rituel théâtral, initiation pour les plus jeunes... Cette collaboration s'achève avec la mutation de la compagnie ; elle s'intègre maintenant au Centre Dramatique des Villages du Haut Vaucluse. Étincelles va devoir multiplier les rencontres et contacts avec des compagnies proches pour continuer à offrir des moments de théâtre... mais pas que... tous les Arts vivants... cinéma, théâtre, mu-



Très studieuse réunion de préparation du Cinestival...réflexion et concentration.

Depuis maintenant près d'une année, les séances ont lieu à la bibliothèque. Deux séances par mois, deux films à chaque fois. Une quinzaine avec un film enfant et un film adulte, une quinzaine avec deux films adultes. La formule a trouvé

Anaïs Demoustier, Alice et le maire de Nicolas Pariser, (oct.. 2019), une comédie réjouissante avec Michèle Laroque et Thierry Lhermitte, *Joyeuse retraite* de Fabrice Bracq, (nov.2019), des films où les femmes résistent – eh ! oui – *Papicha* de

sique... Le dimanche 8 mars 2020, en partenariat avec Les amis de Mozart, nous avons pu offrir un concert : le groupe Prise de Bec, formation de saxophones, composé de musiciens du conservatoire du Pays d'Arles ; salle comble à Malemort ! Diversité, qualité, émotion. Belle soirée. Mais ces temps de confinement ont tout chamboulé ! Début avril, devait avoir lieu notre Cinestival... Un hommage à Mocky !



Partie remise pour avril 2021 !



En mai devait avoir lieu l'ultime spectacle des Conviviales, celui offert aux élèves de l'école maternelle, *La Tour de Belba*... il est reporté à l'automne. La fête de la musique... Annulée... On s'adapte – même si on résiste ! Parce que la vie continue, parce que Cinestival doit se tenir... Nous proposerons notre hommage à Mocky en avril 2021... Pourquoi Mocky... Parce qu'avec lui meurt un franc-tireur du cinéma français. On se souvient tous de la belle réussite du film *A mort l'arbitre*, on a tous ri au *Miraculé*... ou à *La grande lessive*. Vous aurez donc le grand plaisir de

voir et revoir cinq films de Mocky. D'ici là, le samedi 26 septembre, nous accueillerons un spectacle drôle et intelligent, *Solex*. Seul en scène, avec son solex en pièces détachées, Fabrice Guérin nous offrira une leçon de mécanique, et de grande humanité... quels rapports entre la mécanique du moteur du Solex et la mécanique cardiaque de l'être humain... vous verrez et entendrez... ça marche ! Et le solex aussi à la fin du spectacle... Gardez votre soirée ! Vivre confiné à Malemort-du-Comtat est bien sûr plus facile que dans une grande ville... mais dans les deux cas

pour survivre à cet isolement, à ce désert social, il faut savoir « cultiver son jardin » faisait dire Voltaire à Candide... nourritures terrestres – que de recettes échangées ! – et nourritures spirituelles... le ventre et le cœur, sinon l'âme ! Les fraises, les asperges, bientôt les cerises... n'oubliez pas un bon livre, un beau film, une excellente musique. On relit Camus et Giono... et Boccace, on revoit un grand John Ford ou un Capra, un Renoir ou un Varda... on ne résiste pas à Mozart ou à Bashung. Et on reste en contact... Résiste !  C.R. ET L'ÉQUIPE D'ÉTINCELLES.

Le Club de l'Amitié un club plein d'avenir et de projets

Toujours aussi dynamique, le club de l'amitié propose toute l'année des activités de loisir, de détente et sportives, pour tout public dans une ambiance de convivialité.



Le Conseil d'Administration.

Aline Moulin, Aline Schmitte, Christiane Merli, Brigitte Veyrier, Edith Suau, Elisabeth Guerin, Jean-Claude Merli, Jean-Paul Suau, Michèle Jouve, Paule Pesenti, Pierre Moulin, Philippe Languille, Regine Mas, Wolfgang Schmid, Jean Charles Caron.

Une deuxième partie de saison très particulière !

En effet cette crise sanitaire sans précédent nous a obligés à suspendre temporairement nos activités depuis la mi-mars et à reporter certains événements dans un souci de sécurité.

Nous espérons pouvoir reprendre notre fonctionnement habituel dans un futur proche !

Dans cette attente, les membres du club profitent de cette période de confinement pour préparer encore mieux la nouvelle reprise.

Nous espérons que les mesures gouvernementales prochaines nous

Le Club compte pour cette année 180 adhérents et soixante-dix licenciés pour la randonnée.

Le vendredi 17 janvier 2020, s'est tenue l'assemblée générale annuelle du Club de l'Amitié Malemortais. Voici la nouvelle organisation du club :

Le bureau dirigeant du Club de l'Amitié Malemortais

Président : Frédéric Blanchard, *Vices Présidents* : Simone Davin, Gérard Greco. *Trésorière* : Michèle Caron. *Trésorière Adjointe* : Michèle Chery. *Secrétaire* : Myriam Sehabi. *Secrétaire Adjointe* : Monique Abate.



permettront de reprendre progressivement des activités, même partiellement et aménagées dans un délai acceptable.

Nous gardons un lien constant avec les adhérents du club grâce à notre site internet :

www.rando-club-amitie-malemort-84.fr

Notre adresse Email :

rando.club.amitie.malemort.84@gmail.com

Un grand merci à Gérard qui maintient le lien entre nous avec sa rubrique hebdomadaire pleine d'humour.

Dès la reprise, le Club proposera comme chaque année, dans la salle de la nouvelle bibliothèque :

- son atelier couture, les mardis et jeudis de 14 heures à 17 heures,
- son atelier pâtisserie et cuisine, le vendredi tous les 15 jours de 14 heures à 17 heures,
- les après-midi loto et goûter, le vendredi tous les 15 jours de 14 heures à 17 heures,
- les sorties touristiques, qui sont réalisées en autocar, généralement au printemps et en automne et qui sont composées d'une visite et d'un repas au restaurant.
- les activités physiques reprendront également : la randonnée pédestre, les mardis, mercredis et jeudis, la marche nordique tous les samedis matin.

Toutes les sorties et séjours qui ont été déprogrammés dans un souci de sécurité sanitaire, seront reprogrammés dès que possible, à savoir : le séjour randonnée dans le Caroux, la journée croisière sur le canal du midi et le séjour randonnée dans l'arrière pays de Saint-Tropez.

Dans tous les cas, sachez que les membres du bureau et du conseil d'administration se préoccupent en priorité de la bonne santé des adhérents.

Nous sommes certains que cette période difficile, très rapidement, ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Nous vous attendons tous très nombreux pour la prochaine rentrée et vous tiendrons au courant de l'évolution des choses.

Vivement la reprise des activités du club... (au plus vite !).

Dans cette attente, soyez prudents, surtout prenez bien soin de vous et de vos proches. 🍷



Contacts téléphoniques :

Michèle : 0 770 329 863,

Frédéric : 0 687 608 183,

Gérard : 0 617 233 362.



L'Amicale laïque



Petite rétrospective sur les actions menées par l'amicale de fin 2019 À maintenant.

Le samedi 23 novembre a eu lieu la Bourses aux jouets à la salle des fêtes, les acheteurs étaient au rendez-vous pour flairer des bonnes affaires avant les fêtes de fin d'année. En décembre, comme chaque année, l'amicale a offert un cadeau de fin d'année aux enfants. Le 2 décembre les enfants de l'école primaire ont eu droit à une séance de cinéma et le 10, c'était au tour des enfants de l'école maternelle d'assister à un spectacle de magie.

Samedi 7 décembre, lors du week-end TÉLÉTHON, nous nous sommes mobilisés et avons répondu pré-

sents pour cette grande cause avec une vente de pâtisseries. Samedi 14 décembre, à l'occasion



Téléthon



La BOUM



du Marché de Noël, une vente de fleurs d'hiver a été réalisée.

Samedi 22 février, c'était « la BOUM », un repas sur réservation, une tombola, de la bonne musique, une super ambiance, des copains, tous les ingrédients étaient réunis pour que ce moment de partage soit une réussite.

Les mardis de février et de mars, CRÊPES PARTY pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Malheureusement, nos ventes ont dû s'arrêter suite au confinement.

Samedi 28 mars aurait dû avoir lieu le CARNAVAL tant attendu par tous. Le travail des chars était déjà bien



avancé, d'ailleurs vous avez pu apercevoir le Carmentran réalisé par Anna à l'école, mais nous avons dû prendre la décision de l'annuler. Cependant, rassurez-vous, nous avons tout gardé et nous comptons bien vous retrouver en mars 2021 pour fêter le carnaval comme il se doit !

À défaut, sur le facebook de l'amicale, nous avons improvisé une

journée déguisement à la maison, avec échanges de photos. (Merci à tous pour votre participation).

Nous avons également dû annuler la vente de fleurs du 1^{er} mai et la kermesse des écoles fin juin. Malgré tout, nous continuons notre engagement auprès de

l'association en préparant les manifestations de la rentrée.

Fin septembre, début octobre, aura lieu notre assemblée générale à la salle des associations. Alors si vous aussi, vous souhaitez contribuer à la vie de notre village, n'hésitez pas à nous rejoindre. Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour les enfants ! ☀

www.malemortducomtat.fr

🔗 Notre site Internet va faire peau neuve.

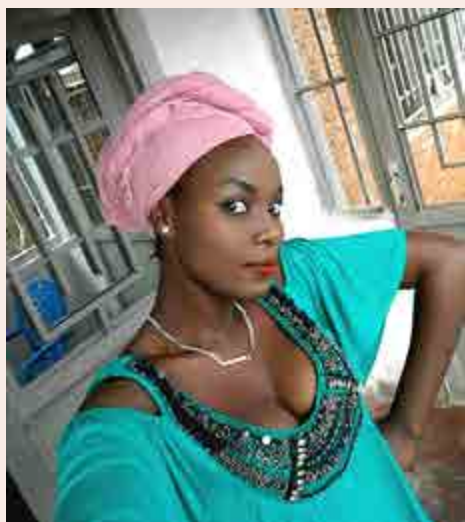
Rendez-vous sur vos smartphones dans quelques semaines pour y retrouver votre site officiel de la commune rajeuni, « relooké » pour une meilleure qualité d'information.





Muungano! Tina en visite au pays ancestral

Avec un peu de retard, nous revoici pour évoquer le séjour de notre Présidente, Christine GASSIN, au Burundi. Tina est partie le 27 février 2019 et est rentrée en France le 8 avril.



Dès son arrivée sur place, Tina a été invitée à une fête organisée par Muungano-Burundi pour remercier la branche française de l'association, qui s'est terminée par un spectacle créé par des bénéficiaires de l'association. Certains enfants ont constitué un groupe (chanteurs, danseurs, musiciens) qui se produit dans les villages afin de gagner un peu d'argent. L'association a déjà investi 2 200 € dans la construction du hangar et il faudrait encore 4 800 € afin de le

doter d'une toiture à charpente métallique, plus solide que le bois, pour qu'il résiste aux conditions sur place et aux vibrations inhérentes à l'utilisation de la décortiqueuse.

Après de petites difficultés avec la douane et moyennant quelques compensations financières, les différents objets (réfrigérateur, ordinateur, fauteuil de bureau, téléphone portable, livres, fournitures scolaires, vêtements...) que nous avons

expédiés profitant de la place restante dans un container de matériel médical pour un dispensaire (merci Israël !), ont pu être distribués.

L'exposition annuelle, qui s'est tenue du 14 au 19 août, a été un succès. Les bénéfices nous permettront de poursuivre notre action au Burundi. Nous remercions M. Le Maire, les conseillers municipaux, les visiteurs de l'exposition et tous ceux qui ont participé à la super soirée du sa-

medi 17 août animée par le groupe « Couleur Café ».

L'association MUUNGANO a également organisé un loto, le dimanche 16 février 2020, à 16 h 30 à la Salle des Fêtes de Malemort-du-Comtat. Nous avons passé un agréable après-midi et dégagé quelques bénéfices. Un grand merci pour votre présence et pour votre aide. L'Assemblée Générale, prévue le 26 mars, a été reportée. Dès que les réunions se-

ront à nouveau possibles, nous vous tiendrons informés et vous serez tous les bienvenus. Si vous souhaitez vous impliquer dans l'Association MUUNGANO, sachez que nous sommes à la recherche d'un(e) trésorier(e) ! Le Burundi n'est pour l'instant pas trop touché par l'épidémie Covid-19. En revanche, le pays doit faire face actuellement à d'importantes inondations.  MONIQUE SALIGNON



Concert de Noël de « Musica-Ventoux »

Cette association malemortaise, comme le savent bien, à présent, les Malemortais, a pour vocation de promouvoir la musique au sein des villages.

Cette année encore, et toujours à l'initiative d'Éric Altier, Musica-Ventoux a convié l'Ensemble Évolutifs pour son deuxième concert de Noël. C'est le 21 décembre, dans une église bien pleine que l'Ensemble Évolutifs a fait voyager les Malemortais dans un monde musical varié allant de Vivaldi à Ennio Morricone en passant par l'Irlande et se terminant à New York grâce à la voix extraordinaire

de Christel Lindstat, contre-Alto rompue aux scènes nationales et internationales. Ce Noël musical avait été préparé spécialement pour notre village par Renaud Gigord à la Harpe et arrangeur des morceaux présentés par Caroline Vergote et Frédéric Besozzi aux violons et Catherine Marchand au violoncelle. 





« HD Le Plaisir » gardera le moral

Le 10^e anniversaire de notre association HD Le Plaisir Vaucluse qui était prévu les 29, 30, 31 mai 2020 n'aura pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Malheureusement nos prévisions pour aider des enfants malades s'en trouvent perturbées.

La tombola tant attendue pour gagner cette belle moto Harley Davidson 1 200 cm³ Iron est reportée au prochain American Cruising que nous organiserons en mai 2021. Elle n'est en aucun cas annulée mais juste reportée pour cas de force majeure, ce qui est entendu avec l'huissier et l'avocat qui ont approuvé notre règlement.



Nous tenons à préciser que tous les tickets déjà vendus au prix de 10 € et datés pour le tirage du 31 mai 2020 restent bien évidemment valables et nous remercions tous ceux qui ont déjà participé à l'achat de ces tickets.

La vente bien sûr reste toujours d'actualité et nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez vous en procurer. La moto Harley Davidson 1 200 cm³ Iron sera bien sûr le modèle 2021.

C'est un gros investissement mais qui doit générer une recette importante pour aider au mieux les enfants malades et quelque part c'est aussi un lot de prestige pour récompenser la fidélité des participants. Cela devait être une belle succession de concerts rock, de Stands, une belle balade moto mais ce n'est que partie remise à mai 2021.

Nous devons continuer à garder le moral et surtout donner encore de

notre temps, de notre énergie afin de trouver des moyens pour intervenir auprès de familles qui ont des enfants malades et pour lesquelles nos interventions sont un petit plus au bien-être de ces enfants, un petit rien qui soulage parfois beaucoup.

Nous aurons sans doute notre loto fin novembre et cette année, pour innover, nous devrions organiser la soirée du réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes de Malemort et pour ces manifestations, nous vous informerons en temps et en heure.

L'ensemble des membres de l'association HD Le Plaisir vous remercie et vous souhaite un bel été. ● VINCENT NEYRON





Maintenir le cap dans la tempête

L'assemblée générale et le loto de la Saint-Valentin auront été pour cette année les deux activités et les principales en attendant l'organisation du Téléthon en décembre.

La crise sanitaire que nous vivons aura eu raison de l'organisation prévue en mars du championnat de cyclisme junior PACA, du carnaval, en avril de la course à pied, la "Gau

Galine", et la rando VTT "le Bol d'Air" et en juin des mini-jeux olympiques. Nous espérons qu'une fois n'est pas coutume !

La prochaine "Gau Galine", 15^e du nom, notre course à pied, se déroulera le 18 avril 2021 et le même jour, nous organiserons également la "rando VTT" qui en fait est une reprise des randos VTT que nous organisons il y a 16 ans, avec au

moins quatre distances différentes, ça sera donc la 9^e randonnée VTT du Bol d'Air.

Pour les autres dates : course vélo de route, mini-jeux olympiques, lotos, aucune date n'est encore définie, mais on vous informera le moment venu !

Passez un été agréable, loin de tous tracass, prenez soin de vous !

● VINCENT NEYRON

Pour entretenir la nostalgie des jours heureux qui reviendront... à l'an que ven



Mini jeux olympiques...



Une « Gau galine » parmi tant d'autres



Le carnaval dans nos rues

Le Tennis Club

De plus en plus d'animations, de participants, un vrai moteur de vie du village puis un 14 mars, stop : Pandémie...



Noël

Thomas a lancé l'idée d'un grand concours de dessin sur le tennis, beaucoup d'enfants se sont prêtés au jeu et nous avons vu éclore des talents cachés.

C'est le Père Noël en personne avec l'aide du public, qui a attribué le lot gagnant au plus beau dessin mais tous étaient gagnants.

Ce fut ensuite le moment très attendu par tous les enfants présents de la distribution de chocolats.

Après les vacances de Noël, retour au planning habituel pour les enfants avec toujours dans la bonne humeur, la reprise des cours les mardis, Mercredis, jeudis et vendredis.

De plus en plus d'adultes ont également rejoint nos cours collectifs qui se déroulent sur des séances de 1 heure ½ le soir, les mardis, Mercredis, jeudis et vendredis.

Depuis l'arrivée de Thomas (voir *Malemort Info* N° 51), les cours enfants se sont maintenus à leur niveau haut (pas moins d'une quarantaine d'enfants de 4 à 15 ans) mais en surcroît, les cours adultes (l'an passé : 1 seul cours d'une heure/semaine) se sont intensifiés.

Des jeux libres avec minimatchs se

Une fin d'année 2019 riche en animations

Le Tennis Club a répondu présent, comme chaque année, à la journée du Téléthon. Merci au magasin Proxi et son nouveau gérant d'avoir repris notre traditionnel panier garni avec tombola au profit du Téléthon.

Des jeux basés sur le tennis avec une bonne participation de nombre de Malemortais et la buvette ont fini d'animer cette journée du Téléthon.





Pour nous joindre

vergotetcmc@gmail.com
thomasdevaux@gmail.com
Thomas : 07 81 94 70 67



déroulent aussi le dimanche matin avec la participation de thomas.

En ce début d'année, de nombreux projets nous occupaient : stage enfants pendant les vacances de Pâques, grand tournoi amical annuel, constitution d'une équipe enfants malemortaise pour représenter le village dans les compétitions locales... Lors de matchs extérieurs pour lesquels Thomas faisait jouer des petits malemortais, une de nos jeunes joueuses de 9 ans a été repérée par le comité 84 tennis qui va, en parallèle avec Thomas, l'entraîneur plus intensément en vue de tournois régionaux.

Beaucoup de projets et d'enthousiasme pour notre Tennis Club

soudainement stoppés un certain 14 mars par un Virus.

Fermeture des terrains par la FFT puis Confinement, néanmoins, nous ne sommes pas restés inactifs :

Passage au tout numérique

Profitant du confinement, Pauline a bien œuvré pour la mise en place des réservations par ADOC/Ten-Up, ceci étant désormais opérationnel, finis les tableaux papier de réservation à remplir, les réservations de terrain se feront via l'application sur téléphone. Les adhérents seront informés de la procédure à suivre dès la réouverture du terrain.

Au moment de la rédaction de cet article, nous ne sommes pas en mesure de donner une date qui sera, nous l'espérons tous, assez proche. La FFT nous impose une procédure sanitaire de reprise très stricte, que nous respecterons (la réservation du

terrain par téléphone en fait partie) Si M. le maire nous en donne l'accord, la reprise ne se ferait dans une première phase que selon les directives de la FFT : Cours particuliers, jeu en simple, balles marquées des initiales des joueurs et gel hydroalcoolique à passer sur poignée porte, cadenas, dessus du Filet...

Un référent Covid doit être désigné auprès de la FFT, ce sera Thomas.

Il vous renseignera sur la date d'ouverture du terrain et sur tout ce qui sera permis ou non ainsi que sur les mesures d'hygiène obligatoires.

À ce jour, aucune date n'est connue pour la reprise des cours collectifs tant adultes qu'enfants.

Considérant que, au 14 mars, nous n'avions pas de retard par rapport à notre engagement d'assurer un minimum de 25 heures de cours sur l'année, il reste, selon les groupes, entre 7 et 8 heures de cours à donner pour cette saison. Différentes solutions sont à l'étude selon la date de reprise : Cours en juillet et/ou août, stages fin juin début juillet... Nous finirons cette année chaotique au mieux pour les adhérents, les enfants et leurs parents.

Néanmoins, ce virus va bien finir par s'éloigner et nous avons en tête un tas d'animations et de vie tennistique pour le village pendant ces 2 mois d'été.

Dans l'attente de jours meilleurs, prenez bien soin de vous.

Toute l'équipe du Tennis Club vous souhaite de bonnes vacances. ●



Judo Club

De Noël 2019 au déconfinement juin 2020



Décidément, cette année sportive nous a réservé bien des surprises. Le Père Noël (le vrai !) est venu apporter ses cadeaux à tous les membres, petits et grands. Il en a profité pour féliciter les grands vainqueurs du concours de dessin organisé sur la fin de l'année : les enfants ont débordé d'imagination pour répondre au thème : Noël et Judo. Et c'est sur cette touche de magie que s'est terminée l'année 2019.

Comme à son habitude, le club a ensuite organisé un stage de Judo/Multisport sur les vacances de février. C'est un moment de vie très attendu par les jeunes judokas où ils ont pu pratiquer le judo, mais pas que (Baseball, Hockey, Ultimate, Football), et se retrouver en un groupe uni pendant trois jours. Aussi, la compétition a porté ses fruits car trois de nos jeunes sportifs (Kélia, Krystale et Nathan), ont brillé aux différentes compétitions départementales et se sont donc qualifiés pour le Championnat de Provence.

Malheureusement, ce championnat a été annulé pour les raisons sanitaires que vous connaissez tous. Ils auront à refaire leurs preuves l'année prochaine.

Cette crise nous a également poussés à arrêter les cours mais trois mois sans se voir ? Ce n'était pas envisageable. Nous avons donc organisé une vidéo surprise pour notre professeur où nombre de pratiquants (une petite trentaine) se sont filmés tenant un message personnel qu'ils devaient passer au suivant. C'était l'occasion d'entretenir le lien qui nous unit en ces temps difficiles. Les en-

fants ont beaucoup aimé participer à ce projet qui a tant touché Myriam, notre professeur.

La fin de l'année et la reprise restent incertaines mais Myriam s'est encore montrée imaginative : les enfants ont dû se fabriquer un partenaire avec leur peluche préférée. Ils peuvent ainsi s'entraîner à la maison sur les vidéos explicatives et pleines d'humour envoyées par leur professeur. Allez les judokas, on compte sur vous !

Le club de Judo vous souhaite un déconfinement serein et un prompt retour à la vie normale. **● AUDREY ET SYLVAIN THOMSEN**



Conte estival

J'ai fait quelque chose d'extraordinaire, aujourd'hui : j'ai sauvé un lézard de la noyade. Il était tombé dans un bassin où j'élevais quatre poissons rouges. Ce n'était, hélas ! pas la première fois que je trouvais dans mon bassin un lézard noyé. Ils sont bêtes, ces lézards ! Je veux bien qu'il fasse un temps caniculaire en ce moment, mais justement : ils n'ont qu'à... lézarder ! On le fait bien, nous, sur nos plages, à nous faire rôtir à longueur de journée vacancières, côté face... côté pile... Enfin bon ! Celui-là, de lézard, n'était pas tout à fait mort, il se débattait encore un peu, mollement. Alors je l'ai soulevé délicatement, avec une passoire de cuisine, lui ai laissé reprendre ses esprits et l'ai remis en liberté... Mais ce que je ne pouvais deviner, c'est que ce "Moïse sauvé des eaux" était un mutant génétique, puisque, apparemment, il résistait à la noyade plus, mieux, que les



autres, peut-être parce qu'il avait un... comment dire ? Un mental particulier ? Je ne sais pas... Et ce lézard – appelons le « Darwin », tiens ! – qui sans mon intervention aurait dû malgré tout périr noyé, était donc appelé à survivre, à se reproduire, et répandre son gène mutant alentour. Dès lors, au hasard des accouplements et par le jeu de la sélection naturelle, les lézards des Engarouines étaient appelés à devenir plus endurants et plus intelligents que leurs congénères de Malemort, puis de Vaucluse, plus

coriaces que les lézards de Provence, puis que ceux de France, puis...

J'ai su depuis que, quelques millions d'années plus tard, alors que l'espèce humaine avait disparu depuis belle lurette de la surface de la planète, des descendants de ce lézard, qui entre-temps avaient perdu leur queue et se tenaient debout sur leurs pattes de derrière, se mirent à se poser

des questions fondamentales : « qui je suis ? », « d'où je viens ? », « où je vais ? », « pourquoi ? »... L'un d'eux leva la tête, fut ébloui par le soleil et le nomma : « Dieu ». Quelques milliers d'années plus tard, un autre descendant apprit à maîtriser le feu. Un autre encore, bien plus tard, inventa la roue... Puis suivit le moteur à explosion, et enfin la fission nucléaire... Et la démographie galopante... Et le consumérisme effréné...

Finalement, je me demande si j'ai bien fait de sortir mon lézard du bouillon... **■ MESTRE BARTHOUMIEU**



Tiens ! On installe déjà les guirlandes de Noël !

Le bêtisier de Malemort-Info

Cables téléphoniques décrochés de leur pylône. La municipalité a signalé le danger aux usagers du chemin de Souleyrol dans l'attente de la nécessaire réparation par le service compétent effectué fin juin.



1790, la garde nationale malemortaise

La Garde nationale malemortaise a été créée dans notre village dès les premiers soubresauts de la Révolution française lorsque le rattachement du Comtat Venaissin appartenant au Pape a été décidé. Nous devons donc aborder la création de cette Garde en rappelant les événements de l'histoire de la Révolution Française qui est la cause de cette formation, ancêtre du service militaire.



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789. « Pascalet de la Patine » y était...

Nous sommes en 1789, le Comtat Venaissin ne fait pas partie de la France. Avignon et le Comtat font partie des états pontificaux. Le Pape est à Rome et se fait représenter par le Vice-légat qui siège au palais des papes en Avignon. À l'époque, il s'agit de Philippe CASONI. Dans notre région, le printemps de l'année 1788 est catastrophique et les récoltes détruites par la grêle. Mais la disette est aggravée par un hiver glacial (gel des oliviers et perte des cocons de vers à soie).

Au printemps 1789 les émeutes Parisiennes ont eu pour cause première l'augmentation du prix du pain et du vin qui absorbait la principale ressource des habitants, mais en mars dans la Provence et le Comtat des « émeutes de la faim » sont également à déplorer. Pillage des greniers d'Avignon et à Carpentras le blé a été

vendu à un prix forcé, imposé par les acheteurs ce qui évita les émeutes. Après plusieurs tentatives de réformes qui n'ont pas été menées à leur terme la monarchie française se trouve confrontée à une crise politique, économique et financière. De 1787 à 1789, la détérioration des conditions de vie est mal supportée par le peuple, qui s'indigne d'autant plus de la persistance des privilèges aristocratiques ou cléricaux.

Louis XVI convoque les états généraux qui se réunissent le 5 mai 1789, à Versailles. Les députés sont élus séparément par les trois ordres : le clergé, la noblesse et le tiers état. Le 17 juin, le tiers état se constitue en Assemblée Nationale. Le 14 juillet le peuple Parisien se déchaîne et c'est la prise de la Bastille à laquelle prend part un bataillon de volontaires marseillais – entendons : du sud-est de la

France – dans lequel s'est engagé au passage un personnage légendaire de Malemort tiré du fameux roman de Félix Gras, nommé *Pascalet de la Patine* au travers duquel il est aisé d'imaginer un ou plusieurs jeunes révolutionnaires malemortais.

Ce jour-là, l'Assemblée décide que « la Constitution contiendrait une Déclaration des droits de l'homme », qui est adoptée le 26 août 1789. Le 14 juillet 1789 la prise de la Bastille à Paris va avoir pour conséquence « La Grande Peur » : toutes les provinces Françaises – et le Comtat ! – ont peur de troubles similaires. Des milices bourgeoises vont se constituer.

De juillet 1789 au printemps 1790 l'idée du rattachement des provinces du Comtat à la France va faire son chemin et entraîner une succession d'émeutes et d'événements importants. À la suite de l'acceptation de cahiers de doléances par le vice-légat, l'Assemblée Générale du Comtat Venaissin organise des élections dans les paroisses pour désigner leurs délégués à l'Assemblée représentative du Comtat.

L'Assemblée représentative du Comtat comptait 104 délégués : 13 de la « Noblesse feudataire », 14 du « Clergé » et 77 du Tiers état », bien que 13 nobles dont le baron de Sainte-Croix (pour Mormoiron et Flassan) et 14 ecclésiastiques furent élus dans les rangs du tiers état.

Nous avons trouvé intéressant de relever que : pour « Malemort, Blanchet,

officier de santé représentait les habitants. Un autre « médecin » Curel, représentait ceux de Méthamis et Blauvac. Capty ceux de Venasque et l'abbé Couren était élu « député » de Mazan. Le Baron de Blauvac siégeait comme représentant des seigneurs feudataires ».

Nous sommes dans une période où la tension politique est croissante entre Avignon et Carpentras et une mésentente se fait entre « Patriotes » et « Aristocrates ». Des troubles éclatent au Barroux, à Malaucène, à Vaison, à Mazan. À Paris, Bouche demande à l'Assemblée Nationale qu'Avignon et le Comtat Venaissin soient restitués à la France.

Dès le 29 mai 1790, l'Assemblée représentative du Comtat votait une motion tendant à adopter la Constitution Française à condition « qu'elle soit compatible avec les convenances locales et avec le respect dû au souverain pontife ».

Une milice bourgeoise est créée à cette époque à Malemort. La mission de cette milice était de « défendre les biens et les personnes, pouvoir faire face à une éventuelle insurrection car dans le voisinage certains troubles existaient et inquiétaient des citoyens honnêtes mais peu instruits ». Créée le 28 mai 1790 exactement, cette milice s'effacera à la création de la Garde Nationale de Malemort le 2 juin 1790 enrôlant tous les hommes valides de 18 à 60 ans. Elle a un état-major avec les officiers municipaux et pour colonel, Flandrin Bozone bourgeois propriétaire, un lieutenant-colonel Blanchet cadet, assistés de F. Eymenier major, et de Joseph Ondra aide-major, un secrétaire, un commissaire ordonnateur, un quartier-maître Boy, un trésorier, un tambour-major. La compagnie sera commandée par un capitaine : Jullian Tondut, un lieutenant Rousset, un sous-lieutenant Cotton, un porte-drapeau, deux sergents, 4 caporaux,



Carpentras assiégée par les troupes avignonaises en 1791, anonyme, bibliothèque municipale d'Avignon.

1 tambour. Le drapeau est déposé chez le colonel. Le signe distinctif pour Malemort sera un... (nous pensons lire ?)... pouf, mis au dessin de la cocarde, de couleur verte et rouge ». Le service est obligatoire et donc assurant pour les citoyens. La charge est très lourde pour ceux qui sont les moins fortunés et qui ont besoin de leur temps pour travailler. Cette inégalité est aggravée par le fait que les officiers municipaux et les magistrats, recrutés souvent parmi les plus aisés, en sont dispensés contre le paiement d'une modeste taxe.

De qui se compose cette Garde nationale malemortaise ? Malemort est alors un bourg rural d'environ 1 130 habitants en 1793. Les listes nominatives des enrôlés de la garde nationale du village comportent outre le nom et le prénom, l'âge, le métier. Si quelques-uns se sont fait excuser, les enrôlements sont néanmoins nombreux : pas moins de 200 hommes, âgés de 16 à 60 ans et on ne peut les citer tous. Disons pour faire court que onze d'entre eux répondent au patronyme de Neyron, et on trouve de même : 11 Rousset, 10 Eymenier, 9 Bonadona, 8 Jacques, 7 Flandrin, 7 Gassin, 6 Martin, 6 Nicolaud, 5 Boy, 5 Blanchet, 5 Brulat, 5 Sourdon, 4 Cartoux, 4 Dubon, 4 Davin, 3 Tirat, 3 Veyrier, 3 Tondut, 3 Benoît. Pour compléter : 1 Jean, 1 Laugier, 1 Salignon, 1 Mahistraud, 1 Payan, 1 Peytier, 1

Prouvane, 1 Reynard, 1 Bagnol et quelques autres portant des patronymes aujourd'hui éteints.

Tous les corps de métiers sont représentés. Si la grande majorité de nos Gardes nationaux exerce celui de paysan, on trouve également plusieurs cordonniers (dont 1 Eymenier, 1 Flandrin, 1 Jean), un menuisier (Veyrier), un tisserand (Peytier), des tailleurs d'habits (Martin, Belhomme, Jullian), un boulanger (Tondut), des maçons (Benoît, Saurel), des salpêtriers (dont 1 Blanchet), des maréchaux-ferrants (Blanchet, Jean), des officiers de santé (Blanchet, Boy, Eymenier), trois notaires (!) (Cotton, Jullian, Rousset), deux instituteurs publics (Escoffier et Reynard). On trouve également des professions au nom étrange : tuilissier, fournier, cardier...

Dès sa nomination, la garde nationale Malemortaise est capable de fournir un détachement de 50 à 70 hommes armés à toute demande militaire de l'Assemblée Générale du Comtat Venaissin. Sa mission est de contrôler les mendiants, les étrangers, tous les suspects, les voyageurs non munis d'un passeport authentique et s'engage à respecter avec zèle à faire exécuter les décrets et ont signé. Du printemps 1790 au printemps 1791 notre garde nationale est sollicitée de nombreuses fois.

Au passage nous notons qu'un acte de protestation « signifiant de main-

tenir les droits du pape et sa souveraineté sur le territoire du Comtat » est reçu et signé par-devant R.A Olivier de Malemort, chancelier du Rectorat et notaire papal (la famille Olivier était alors, propriétaire du château d'Unang).



Une « députation » de la garde Nationale de Malemort est obligée de se rendre à Carpentras le 16 juin 1790 pour rendre hommage au vice-légat Casoni qui a fui Avignon. Le Colonel Flandrin Bozone adresse un compliment au vice-légat, compliment qui est consigné dans le journal de cette garde en ces termes élogieux « Puisse le tribut de notre amour tempérer l'amère douleur qui depuis trop longtemps déchire votre cœur vertueux. Nous sommes vos sujets aimants et soumis et nous vous serons fidèles jusqu'à ce que notre sang cesse de couler dans nos veines... »

Depuis que la municipalité d'Avignon a envoyé à l'Assemblée Nationale une demande de rattachement à la France, les élections municipales de juillet qui ont lieu dans toutes les communes vont se dérouler dans un climat de tension excessif et créer de nouveaux heurts entre les communes pour le rattachement et celles qui sont contre. Un détachement de 50 hommes de la garde malemortaise est envoyé

en remplacement de la garde de Carpentras appelée pour « l'affaire du Thor ». La garde se rend à Carpentras et fait battre « la Générale par le sieur Félix Eymenier, tambour de la Cie » Puis le 13 juillet des troupes de l'Assemblée représentatives du Comtat dont celle de Carpentras sont requises pour se rendre et occuper Cavaillon pour défendre la ville contre les troupes Avignonaises. En remplacement, la garde nationale de Malemort forte de 56 hommes assure à Carpentras divers points de garde (dont la porte d'Orange). Ils sont logés à l'hôtel du dauphin jusqu'à ce qu'ils soient relevés par des hommes d'Orange et de Cavaillon.

Anecdote : Nous avons trouvé plaisant de vous relater une plainte consignée dans le registre de la garde nationale qui tenait corps de garde à l'Hôtel de ville de Malemort (bâtiment : ancienne maison Consulaire). Le 22 juillet Largaud vient déclarer « qu'il a surpris la veille, vers minuit, alors qu'il se promenait sur le chemin de Saint-Félix pour prendre le frais, trois filles portant habits et chapeau de la garde ». Largaud fait des reproches aux filles et les oblige « à quitter les habits de gré ou de force ». Les habits appartiennent à Deroupi (caporal de la milice citoyenne) qui, surpris, lui donne des coups de sabre à la figure puis, alors qu'il fuit et se cache, Deroupi lui lance des pierres. Largaud a pour témoin Blanchet fils, chirurgien, qui a constaté le corps du délit, Antonin Neyron et Joseph Morenas ainsi que Chaumard, son épouse et sa belle-sœur, et l'Abbé Neyron. La sentence de l'incident : Deroupi sera « rayé du tableau et déclaré incapable d'y être incorporé et pour conséquence, interdiction de porter aucun attribut relatif à l'habit de la milice ».

En août 1790 Malemort élit son premier maire en la personne de Cotton père, notaire de son état, assisté de Eymenier et Jullian.

En Octobre, la garde nationale de Malemort élit un nouveau colonel, J. Raymond Bonadona de Pigranier qui fait un discours très patriotique en rappelant sa fidélité à l'Assemblée du Comtat et au souverain pontife. Le 15 octobre, en Avignon, l'argenterie des églises est confisquée par arrêté municipal pour éditer des numéraires, soulager les pauvres, et subvenir aux besoins de la ville. Au cours du mois de novembre et décembre, la guerre est déclarée entre Avignon et Carpentras.

Fin décembre, la garde nationale de Malemort participe à l'action militaire montée par Carpentras sur l'Isle-sur-sorgue pour l'obliger à déposer les armes de France. Début janvier 1791, notre détachement séjourne même à Cavaillon quelques jours avant le pillage par les troupes Avignonaises (10 janvier 1791). La vague de terreur augmente.

Le 12 janvier 1791 la garde de Malemort avec 60 hommes se porte à Carpentras. Le pillage de Cavaillon et la victoire de l'expédition d'une troupe avignonnaise forte de 2 000 ou 3 000 hommes ravive la peur des communes voisines qui restent fidèles à Carpentras et n'adhèrent pas à la fédération d'Avignon.

Avignon cherche à forcer Carpentras à entrer dans la république Française. Le 14 janvier 1791, des Carpentrassiens se soulèvent contre les papistes, tiennent une assemblée dans la cathédrale Saint-Siffrein et demandent leur rattachement à la France. Ils sont soutenus par l'Armée d'Avignon qui, dès le 20 vient mettre le siège devant Carpentras. Mais la pluie, la neige et l'information que des contingents de la garde nationale de la Drôme arrivent casse cette tentative.

Février 1791, le rattachement à la



Jourdan dit « coupe-tête » montrant ses victimes à ses compagnons d'atrocités

France s'est généralisé, 25 communes sur 100 se sont regroupées en « fédération ». Malemort et les communes voisines restent fidèles à Carpentras et n'adhèrent pas à la fédération.

En avril 1791 - Intervention de la garde Nationale de Malemort dans la commune de Mazan.

Détail : Le 7 avril 1791 le Colonel de la Garde Nationale de Malemort reçoit une lettre du Colonel de la Garde Citoyenne de Carpentras qui lui apprend que dans la commune de Mazan une trentaine de personnes, dont le maire, sont retenues prisonnières par des habitants (plutôt favorables aux avignonnais) dans la maison commune. En conséquence, le Colonel invite la Garde Nationale de Malemort à s'unir à lui pour rétablir l'ordre dans cette commune divisée. « Monsieur Le Colonel ayant fait part de la lettre aux membres de la Garde Nationale, aurait convenu d'envoyer les secours qu'on lui demandait, jugeant

qu'en pareil cas tout le monde doit se prêter pour le bien de la paix ». On bat la générale, et le détachement d'une cinquantaine de gardes nationaux prend la route de Mazan - Malemort et va camper avec d'autres détachements devant la porte dite de Carpentras qui finira par s'ouvrir. Les détachements défilent et se mettent vis-à-vis la maison commune d'où le Maire et les autres reclus peuvent enfin sortir et tout le monde prend le chemin de l'église de la paroisse « pour connaître le vœu du peuple et pour rétablir l'ordre par la médiation des conciliateurs venus à cet effet ». Après cette réunion, « le calme ayant succédé à l'orage » le commissaire ordonnateur va récompenser le détachement de Malemort venu camper à la porte de Mormoiron en leur faisant distribuer par le boulanger 50 livres de pain, vingt pots-de-vin et environ une trentaine de livres de châtaignes. Après ce rafraîchissement le détachement de la Garde

Nationale reprend la route de Malemort après avoir défilé, au son des instruments devant ceux de Carpentras et de Mazan qui lui firent l'honneur de présentation des armes et des cris des habitants de « Vive Malemort ».... « nous avons continué notre route pour Malemort où nous sommes arrivés vers les six heures du soir, bien satisfaits d'avoir contribué à ramener le calme dans la ville de Mazan ».

Printemps - été 1791

L'armée de Montoux est commandée par Jourdan, chef des volontaires du Vaucluse favorables à l'annexion du Comtat Venaissin à la France. Mathieu Jouve Jourdan (de son nom exact) se distingue par sa cruauté, incendie des châteaux et des récoltes des partisans de la papauté. Il sera appelé « Jourdan coupe tête » à la suite du tristement célèbre massacre de la Glacière qui aura fait une soixantaine de morts en Avignon les 16 et 17 octobre 1791. L'intervention de son armée précipite la tendance au rattachement à la France. Le vice-légat et le recteur quittent le pays pour Rome. En mai, Jourdan installe des garnisons dans certaines communes sous les ordres de Minvielle et les « braves brigands » prennent position à Mazan, Malemort et à Méthamis afin de s'assurer que Carpentras ne recevra pas de renforts...

J'espère que ces pages d'histoire passée de notre village vous auront intéressés et nous leur donnerons suite dans un prochain numéro pour relater les événements survenus jusqu'à la dissolution de la Garde Nationale de Malemort. 🍷

Sources : La garde Nationale, archives départementales de Malemort. *Le village des rouges du Midi*, Daniel Pleindoux. Internet : La garde Nationale (France). *Le Comtat Venaissin : Histoire du Comtat Venaissin* (Henri Dubled).

MERCI
AUX
BLOUSES
BLANCHES

Afin de limiter le contact
entre les patients dans le
contexte d'épidémie de
Covid-19

Les consultations se feront
uniquement sur rendez-vous
après régulation
téléphonique

Mon village à l'heure...

du confinement

le civisme des Malemortais

Agence POSTALE
OUVERTE
UNIQUEMENT

Pas plus de
2 personnes autorisées
à l'intérieur des locaux